



JARDRESInfos

Journal d'information municipale

Village au cœur de la Vienne

www.jardres.fr

Janvier 2016 - N° 42

Mairie : 3, rue de la Mairie - 86800 JARDRES - Tél . 05 49 56 70 56 - jardres@cg86.fr

NOUVEAU LOOK *pour des décennies*



Infos municipales > p. 4 à 15

Vie associative > p. 16 à 20, 27 à 32

Mairie > p. 21 à 25

Mémoire Jardraise > p. 33 à 35

Infos diverses > p. 36 à 42



DAOUT - PERRIN

TAXIS - AMBULANCE - V.S.L.



Véhicule
aménagé
pour personnes
en fauteuil
roulant

Tél. 05 49 56 60 59

34, route de Chauvigny - 86800 - SAINT JULIEN L'ARS

DAOUT - PERRIN

POMPES FUNÈBRES

Depuis 1920



Contrat Obsèques

Tél. 05 49 56 71 05

Armurerie - Pêche

De nouveaux horizons !

Venez le découvrir chez
J. Paul JAILIN

Les capacités de stockage :
un magasin de 600 m²



Géolocalisation

Situé sur la Z.A. de la Carte à Jardres
sur l'axe Poitiers ⇄ Chauvigny
entre St-Julien-l'Ars/ 300m de Chauvigny (N151)

Contact : 05 49 46 50 92



Matériaux - Menuiserie - Carrelage - Libre service professionnel et particulier

BMO ZI du Peuron
86300 CHAUVIGNY

Tél. 05 49 47 20 20 - Fax 05 49 46 98 75

VM
MATÉRIAUX

ZI du Peuron
86300 Chauvigny

Tél. 05 49 47 20 20
Fax 05 49 46 98 75

Email :
abaumard@vm-materiaux.fr
www.vm-materiaux.fr

VM Rue Edouard Branly
86000 POITIERS
Tél. 05 49 46 19 41 - Fax 05 49 46 63 6

SNBM Chanteloup
86580 VOUNEUIL/BIARD
Tél. 05 49 37 50 00 - Fax 05 49 53 31 13

BMO ZI du Sanital
86100 CHATELLERAULT
Tél. 05 49 02 35 00 - Fax 05 49 02 05 43

SBM RN 147
86110 MIREBEAU
Tél. 05 49 50 61 00 - Fax 05 49 50 61 05



Informations municipales

- p. 4 Vœux du Maire
- p. 4-5 Commission Finances/Goûter CCAS
- p. 6-7 Commission Voirie-Urbanisme
Maisons fleuries
- p. 8 Commission bâtiments communaux
- p. 9-10 Commission Scolaire
- p. 11 Commission Communication &
Vie associative
- p. 12 Bibliothèque municipale
- p. 13 Communauté de Communes
- p. 14-15 Vie économique

Vie associative

- p. 16-17 ... Comité des Fêtes/Théâtre
- p. 18 Gymnastique volontaire
- p. 19 APE
- p. 20 Art floral/Club informatique/
La passion d'Anais
- p. 27 Donneurs de sang bénévoles
- p. 28 ACCA
- p. 29 Anciens combattants
- p. 30 Football club
- p. 31 Solidarité/Les Baladins de Jardres
- p. 32 Aînés ruraux

Mairie

- p. 21-25 Restructuration de la Mairie

Mémoire Jardraise

- p. 33-34 ... Histoire du Monuments aux morts
- p. 35 Les congés scolaires en 1867

Infos diverses

- p. 36 Repas des conseillers
Noël à la cantine et la garderie
- p. 37 Recensement
Troc verts de printemps et d'automne
Pressec
- p. 38 Festival d'été du Pays chauvinois
Ecole de musique de Chauvigny
Journée du patrimoine
- p. 39 SIMER
Journée défense et citoyenneté
ViaTrajectoire
- p. 40 Les pompiers en manœuvre
Présence verte services
- p. 41 ADMR/Etat civil
- p. 42 Retrouvailles/Nouveaux commerces

Pour notre commune, l'année 2015 a été principalement marquée par la restructuration et l'extension de la mairie dont les travaux se sont étalés sur pratiquement toute l'année.

Elle sera à nouveau ouverte début février au public et pour ceux qui le souhaitent, nous vous invitons d'ores et déjà à venir la visiter, avant l'inauguration prévue à la fin du premier semestre.

J'en profite pour remercier toutes les entreprises, l'architecte et l'Agence Technique Départementale qui ont travaillé sur ce bel ouvrage ainsi que mes adjoints qui ont participé à toutes les réunions de chantier hebdomadaires.

Dans ce bulletin vous trouverez le détail du financement et plusieurs pages sur les différentes étapes de la réalisation de votre nouvelle mairie.

Comme nous l'avions annoncé, nous avons aussi réalisé un parcours bicross et un chemin piétonnier et cyclable le long de la route d'Anzec, du carrefour RD20 jusqu'à la salle des fêtes. Nous avons installé un city stade sur le plateau sportif communal utilisé par l'école et tout public en dehors des horaires scolaires.

Et pour les petits nous avons implanté deux structures supplémentaires sur l'aire de jeux, très fréquentée par les nombreuses mamans et assistantes maternelles.

Cette année nous avons encore enregistré 16 naissances. Avec ces jeunes et Nouveaux Jardrais, la population en vigueur au 1^{er} janvier 2016, selon les sources de l'Insee est passée à 1337 habitants. Un recensement de la population a débuté le 21 janvier et s'achèvera le 20 février.

Le détail de toutes les réalisations 2015 est précisé dans les rubriques des différentes commissions.

Pour 2016, nous entamerons le programme des travaux de mise aux normes d'accessibilités des établissements recevant du public établi sur 4 ans, avec en priorité, la salle des fêtes, puis l'école, la garderie et l'église.

L'année 2016 sera aussi marquée par le nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposant l'intégration du Pays Chauvinois à Grand Poitiers qui a été rejeté par le Conseil communautaire.

Le schéma devra être arrêté par Madame la Préfète au plus tard pour le 31 mars 2016.

Cela promet donc de nombreux changements pour les élus comme pour la population et nous veillerons à préserver notre identité et cette proximité qui nous sont si chers.

Je vous souhaite avec l'ensemble du Conseil municipal mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Le Maire, Jean Luc MAERTEN



Bulletin édité par la Mairie de Jardres : 3, rue de la mairie - 86800 Jardres
Tél. 05 49 56 70 56 • jardres@cg86.fr • www.jardres.fr

Conception et Réalisation : Jean-Marie Vriet. Crédit photos : mairie de Jardres.
Création graphique, mise en page : Nathalie Marin - nm86.pao@orange.fr
Régie publicitaire : Sté JPV PUB&COM 86800 SAINT JULIEN L'ARS - Tél : 05 49 51 37 79

Nous remercions les annonceurs qui ont contribué au financement de ce bulletin, nous les recommandons à l'attention des habitants de Jardres.



Commission finances

Cette année 2015 a vu la réhabilitation et l'agrandissement de notre Mairie. Chacun d'entre vous a pu suivre les travaux et bientôt, comme promis, vous pourrez découvrir une salle des mariages digne de ce nom qui servira aussi de salle de conseil, un secrétariat accueillant et fonctionnel, ou vous serez reçus avec la confidentialité que vous êtes en droit d'attendre.

Ainsi que nous l'avons évoqué, la commune avec une bonne capacité d'autofinancement, n'a emprunté que 300 000 € pour cette belle réalisation, dont le coût global est de 806 245 € TTC – nous l'avons estimé l'an dernier 855 000 € TTC -. Nous avons bénéficié de subventions pour ce projet : 150 000 € par l'Etat, 50 000 € par la région autant par le département et encore 10 000 € par la réserve parlementaire ; nous récupérerons environ 100 000 € de TVA.

Afin d'améliorer la qualité de vie dans notre commune, nous avons également investi dans un city stade, utilisé par l'école et par tout public en dehors des horaires scolaires. Nous avons aussi installé pour les plus petits 2 nouveaux jeux dans l'aire de jeux et pour les plus grands, un circuit VTT près de la salle des fêtes.

Le budget de fonctionnement est un peu plus élevé que l'an dernier (hausse des charges...) à 890 801 €, il est proche par contre de celui de 2013. La commune a donc 2 emprunts, celui de l'école et celui de la Mairie, pour lequel nous avons bénéficié d'un taux d'emprunt exceptionnellement bas. Nous percevons toujours l'impôt sur les entreprises, la CFE via la communauté de communes, puisque nous sommes passés à une fiscalité professionnelle unique, en EPCI –établissement public de collaboration intercommunale-

Concernant la fiscalité, la hausse des bases de l'Etat de 0,9 %, et notre budget sain, a décidé le conseil municipal à voter une hausse de seulement 1 % ; soit 19,937 pour la taxe d'habitation, 13,221 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, et 35,441 % sur la taxe foncière des propriétés non bâties.

L'année 2015 a donc été celle des investissements pour améliorer notre cadre de vie, en maîtrisant notre budget, et nous espérons que chacune, chacun d'entre vous en bénéficie.

Ludmila Polo

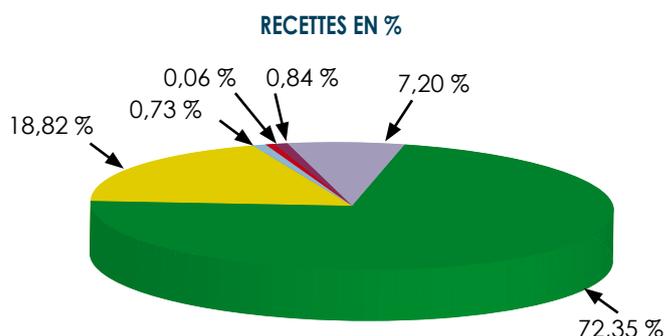
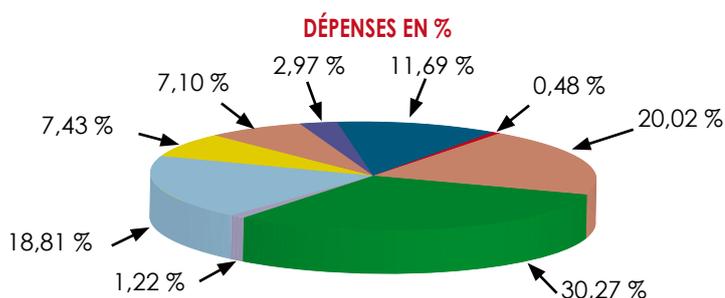
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2015

Dépenses de fonctionnement

Désignation	Montant	%
Charges à caractère général	178 300,00	20,02
Charges de personnel et frais assimilés	269 660,00	30,27
Atténuation de produits	10 900,00	1,22
Autres charges de gestion courante	167 573,00	18,81
Charges financières	66 200,00	7,43
Charges exceptionnelles	63 268,51	7,10
Dépenses imprévues	26 448,00	2,97
Virement à la section d'investissement	104 166,67	11,69
Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 284,82	0,48
TOTAL DÉPENSES	890 801,00	100,00

Recettes de fonctionnement

Désignation	Montant	%
Produits des services, domaine et ventes diverses	64 100,00	7,20
Impôts et taxes	644 511,00	72,35
Dotations, subventions et participations	167 690,00	18,82
Autres produits de gestion courante	6 500,00	0,73
Produits exceptionnels	500,00	0,06
Opérations d'ordre de transfert entre section	7 500,00	0,84
TOTAL RECETTES	890 801,00	100,00



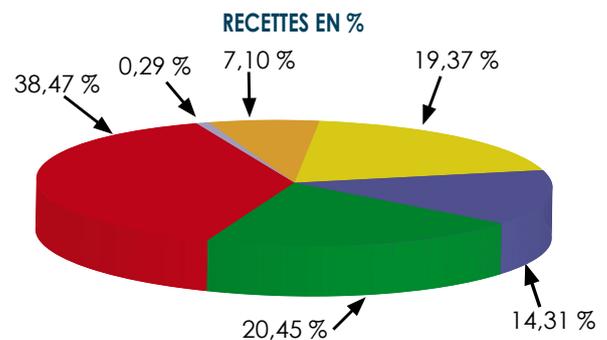
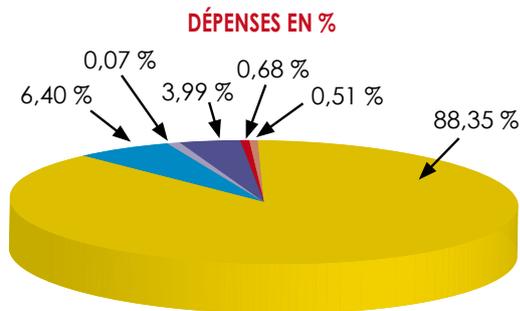
BUDGET D'INVESTISSEMENT 2015

Dépenses d'investissement

Désignation	Montant	%
Dotations, fonds divers et réserves	1 000,00	0,07
Emprunts et dettes assimilés	58 500,00	3,99
Immobilisations incorporelles	10 000,00	0,68
Immobilisations corporelles	1 296 138,25	88,35
Immobilisations en cours	93 909,55	6,40
Opération d'ordre de transfert entre sections	7 500,00	0,51
TOTAL DÉPENSES	1 467 047,80	100,00

Recettes d'investissement

Désignation	Montant	%
Virement de la section de fonctionnement	104 166,67	7,10
Dotations, fonds divers et réserves	284 196,43	19,37
Subventions d'investissement reçues	210 000,00	14,31
Emprunts et dettes assimilés	300 000,00	20,45
Excédent d'investissement reporté	564 399,88	38,47
Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 284,82	0,29
TOTAL RECETTES	1 467 047,80	100,00



Opérations d'investissement				
Opération	Désignation	Dépenses	Recettes	Solde
0100	BATIMENT	1 262 125,38	210 000,00	- 1 052 125,38
0099	VOIRIE NON COMMUNAUTAIRE	93 909,55	0,00	- 93 909,55
0102	ACQUIS MATERIEL-MOBILIER	34 012,87	0,00	- 34 012,87
	Total équipement	1 390 047,80	210 000,00	- 1 180 047,80
	Op.financ. (pour mémoire)	67 000,00	957 047,80	890 047,80
	Total avec op. financières	1 457 047,80	1 167 047,80	- 290 000,00
	Autofinancement		290 000,00	

Goûter du CCAS

Le CCAS invite les aînés au goûter de Noël

On ne dit pas assez aux gens qu'on aime, qu'on les aime. C'est pour cela que, tous les ans, le CCAS invite ses aînés, âgés de 80 ans et plus, au goûter de Noël, pour leur dire combien on les aime. Ce rassemblement convivial est l'occasion de prendre des nouvelles de tous, et principalement de ceux que l'on rencontre peu au cours de l'année. Il est très important de conserver ce lien social avec nos aînés.

Le maire et l'équipe municipale leur souhaitent la bienvenue avant de les inviter à se placer pour la photo souvenir devant le sapin de Noël installé par le Comité des Fêtes.

Les musiciens locaux sont en place accompagnés de Jean-Paul Audru dit « Paulo la Manivelle » présent avec son orgue de Barbarie et exceptionnellement avec son accordéon magique. Un accordéon ordinaire, placé sur un piédestal et programmé par ordinateur pour jouer seul les centaines de morceaux enregistrés.

Les convives se sont ensuite installés autour des tables joliment décorées pour déguster la brioche et les chouquettes préparées par le boulanger de Jardres.

Après le service du chocolat chaud et du café par les membres du bureau, le père Noël fait la traditionnelle distribution des coffrets gourmands.

Ce chaleureux rendez-vous annuel est, pour eux, l'occasion de se retrouver et pour quelques-uns, c'est parfois la seule rencontre annuelle. On parle de sa santé, de la famille, des enfants, des petits enfants, mais aussi de l'actualité et des douloureux événements qui traversent aujourd'hui notre pays.

Les membres du CCAS se sont mobilisés pour que cette rencontre soit une réussite, tout ceci en signe de reconnaissance, de remerciements, de respect mais aussi d'amitié envers leurs aînés.

Les coffrets de Noël seront portés à domicile aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer.



Les membres de la commission voirie



► **Travaux réalisés en 2015 au titre de la communauté de commune :** Coût global : 42 000 €

- Enrobé à froid route d'Anzec jusqu' à la salle des fêtes.
- Réalisation d'un trottoir avec pose de bordures route de Lavoux, après le virage de la rue de la Pascalière.
- Mise en place de bordure rue de la Vallée.



Route d'Anzec/Salle des fêtes



Trottoir et bordure route de Lavoux



Bordures rue de la Vallée

► **Travaux réalisés en 2015 au titre de la commune :**

- Aménagement terrain bi-cross et allée piétonne route d'Anzec : 12 796 € TTC
- City-Stade + Structures Jeux enfants : 43 322,76€ TTC



Terrain bi-cross



Allée piétonne



City Stade

Entretien voirie :

- Pose d'enrobé à froid pour reboucher les trous par les employés communaux. Coût : 287,28 € TTC
- Fauchage

Réfection des marquages au sol : Coût : 4038,21 € TTC

- Plusieurs stops et cédez le passage
- Place de parking à côté de la garderie.
- Places de parking réservées aux handicapés et panneaux « interdit de stationner » conformément à la

► **Prévisions 2016 pour la communauté de commune :**

- Rue de la Tour : enrobé à chaud + trottoirs et bordures jusqu'à l'embranchement de la rue des Noyers et bicouche jusqu'à la rue de la mairie.
- Fauchage et élagage
- Selon le budget, planification sur plusieurs années de la réfection des chaussées en bicouche ou mono

► **Prévisions 2016 pour la commune**

- Continuité du chemin de Fleuré en bicouche.
- Dans le cadre du P.A.V.E (Plan d'Aménagement de la Voirie et des Espaces publics) pour les personnes à mobilité réduite : travaux rue de la Pascalière (trottoirs), centre bourg (passage piéton) , route de Chauvigny (passage piéton) et

nouvelle réglementation (Garderie, salle des fêtes, parking mairie, église, cimetière, école).

- Mise en peinture des bordures (jaunes) et pose de panneaux « interdit de stationner » à proximité de l'école dans le cadre de Vigipirate.
- Travaux de balayage (SIMER). Coût : 1934,43 € TTC
- Réparation giratoire (carrefour église). Coût : 774 € TTC

couche des voiries, rue de Migné, rue de Servouze, et rue du vieux Servouze.

- Reprise de tronçons aux Groges, route d'Anzec, l'Ormeau du four, Montlouis, route de Bonnes/Saint Julien l'Ars et la Chévré

rue de la mairie. Ces travaux débuteront en 2016 et seront étalés sur plusieurs années. Montant global estimé à environ 26 000 €.

- Achat d'un radar pédagogique solaire : Coût environ 3000 €.

Jacky GRANGEON

Personnel communal	SERVICE ADMINISTRATIF	COGNAULT Christine Rédacteur Principal Secrétariat Général	VACHON Maud Adjoint Administratif Accueil	
	SERVICE TECHNIQUE	BEJAUD Raphaël Adjoint technique Chargé des bâtiments	STEFANINI Cyrille Adjoint technique Chargé des espaces verts	CHEDOZEAU Jean-René Adjoint technique Polyvalent
	SERVICE SCOLAIRE & ENTRETIEN DES LOCAUX	FOUCHE Sandrine Adjoint technique Cantine/Garderie	LECHEKAB Meriam Adjoint technique Cantine/Garderie Entretien des locaux	CHICARD Anne-Cécile Adjoint technique Garderie Entretien des locaux
	SERVICE CULTUREL	POINT Nathalie Adjoint du patrimoine Bibliothèque		

Concours des maisons fleuries

► Tous les ans, à la belle saison, les membres de la commission du conseil municipal passent la commune au peigne fin et contemplant les maisons, les balcons, les jardins, les devant de portes joliment fleuris et les espaces paysagers du bourg, des lotissements et des villages.

S'appuyant sur un certain nombre de critères (harmonie des couleurs, arrangement paysager, éléments de décoration...) ils notent chaque propriété et sélectionnent les plus belles. Ainsi, le concours des maisons fleuries ne nécessite aucune inscription.

Le jury composé du maire Jean-Luc Maerten, de l'adjoint Jacky Grangeon et du conseiller Jean-Jacques Moreau ont récompensé 27 lauréats.

Il est encourageant de constater que les nouveaux habitants, passionnés par le fleurissement de leurs propriétés font aussi parti des lauréats.

Un jeune couple confie : « Nous avons remarqué les efforts de la commune pour embellir le centre bourg, nous avons voulu, nous aussi, modestement participer à l'embellissement de notre lotissement. »

Un nouveau lauréat, James Fombeur, enfin reconnu comme « embellisseur » de la commune avec son magnifique mur de dahlias.

James qui a récompensé des centaines de lauréats tout au long de ses mandats d'élu et ancien organisateur de cette manifestation.

LES LAURÉATS 2015

M. et M^{me} PAILLE Jean, 3 route d'Anzec ; M. et M^{me} SAUVAGE Corinne, 1 rue de la Mare ; M. et M^{me} PAPIN Robert, 6 lotissement de la Marêche ; M. et M^{me} SARRAZIN Bernard, 2 impasse au Geais ; M^{me} CHAUVEAU Noëlla, 1 lotissement de la Chagneraie ; M. et M^{me} LHUILLIER Gilbert, 13 rue du Grolleau ; M. et M^{me} GENDRE Jérémie, 2 lotissement de la Cruie ; M. et M^{me} DUPONT René, 2 rue de la Marêche ; M^{me} DIENNET Marie-Thérèse, 2 Rue des Grippes ; M. et M^{me} POPULUS André, 15 bis rue du Grolleau ; M. et M^{me} FOUCHÉ Anthony, 11 rue de l'Ormeau ; M. et M^{me} THEVENET Rémy, 13 rue de la Tour ; M. PRENANT Maurice, 3 La Mastalière ; M. PRENANT Laurent et M^{me} DEBELLE Béatrice, 2 La Mastalière ; M. et M^{me} PAGENAUD Pascal, 3 route de la Vallée ; M^{me} BERTHON Jeanne, 1 rue de la Tour ; M. et M^{me} DIXNEUF Jean-Claude, 21 rue des Groges ; M. et M^{me} PRINCET Jérôme, 15 rue des Groges ; M^{me} POITEVIN Myriam, 3 place de l'Eglise ; M^{me} BARNAS Jacqueline, 11 rue de la Fosse Couturier ; M. LEBON Robert, 17 rue de Bretigny ; M. et M^{me} PETIT Claude, 10 rue de la Fosse à Boire ; M. et M^{me} SAUZET Francky, 3 Lotissement de la Cruie ; M. et M^{me} CHAUMET, Rue de Brétigny ; M. et M^{me} BRETON Raymond, 2 Migné ; M. et M^{me} PLAINCHAMP Jean-Maurice, 18 rue de la Vallée ; M. FOMBEUR James, 7 rue de la Pascalière.



JARDRES RÉCOMPENSÉE

Lors de la remise des prix du concours pour le fleurissement de la Vienne 2015 qui s'est déroulée à Quinçay le vendredi 4 décembre, la commune de Jardres s'est vue attribuer un prix d'encouragement. Pour cette récompense, remercions la commission voirie, les habitants qui fleurissent leur maison, mais aussi, tout particulièrement les agents techniques qui fleurissent magnifiquement notre commune.



► Travaux réalisés par les employés communaux



Remise en état de la salle du presbytère



Installation des nouveaux jeux

Achats

Service technique : Kit élagueur et coffré de lames : 1081,12 € et motobineuse : 500 €.

Mairie : Unité centrale et scanner 1313 €. Tableau d'affichage déroulant électrique : 8064 €.

École : Copieur : 1440 € ; Armoire cartables 835,80 € ; Armoires TAP : 642,24 €.

Cantine : Lave vaisselle : 3418,80€.

Salle des associations : Frigo : 378,99 €, micro ondes : 379,99 €.

Mairie nouvelle



Le hall d'accueil sera équipé d'un tableau d'affichage déroulant électrique pour remplacer les panneaux mobiles en liège difficiles à utiliser pour le personnel comme pour les usagers. Le nouveau tableau d'affichage permet d'afficher l'intégralité des documents nécessaires présentant l'information municipale légale, institutionnelle, associative, culturelle... (Arrêtés préfectoraux, permis de construire, publications de mariages, délibérations du Conseil Municipal...). Son fonctionnement est automatique et permet une présentation continue de l'information. L'utilisateur a la possibilité de choisir son thème d'information ou d'interrompre la présentation automatique pour prendre connaissance d'un document.

Travaux



En février s'est tenue la réunion de préparation de chantier en présence du maire, des adjoints, de l'Agence Technique départementale (ATD) de l'architecte du cabinet " Espace 3", des différents services techniques et des entreprises pour la signature des contrats. Lors de cette réunion a été arrêté le calendrier de la période de préparation de chantier du 13 février au 13 mars avec le déménagement complet de la mairie et des anciennes classes du 16 au 27 février, la mise en place des installations de chantier du 2 au 6 mars et le début des travaux le lundi 16 mars.

Pendant toute la durée des travaux une réunion de suivi de chantier se déroule tous les vendredi matin, ainsi que des réunions pour le choix des matériaux.



La rentrée scolaire s'est déroulée dans d'excellentes conditions avec une progression de 8 % des effectifs, ce qui représente pour l'école de Jardres 138 élèves répartis en 5 classes avec une équipe d'enseignantes inchangées.



CE1-CE2 : M^{me} Chantal Jeanneau avec 26 élèves (13 CE1 et 13 CE2).
CE2-CM1 : M^{me} Stéphanie Lebeau avec 26 élèves (20 CE2 et 6 CM1).
CM1 : M^{me} Nathalie Célerier avec 30 élèves.
CM1-CM2 : M^{me} Marina Petipas avec 27 élèves (8 CM1 et 19 CM2) déchargée le lundi par M^{me} Sandrine Chassat (qui remplace Larissa Claveau).
CM2 : M^{me} Delphine Kurdian avec 29 élèves, Directrice déchargée le lundi par M^{me} Charlotte Valette.
Au total : 13 élèves en CE1, 33 en CE2, 44 en CM1 et 48 en CM2.



Sandrine Chassat

De gauche à droite :
 Valérie Charaudeau, adjointe aux affaires scolaires,
 Nathalie Célerier, Jean-Luc Maerten, maire, Delphine
 Kurdian, directrice, Charlotte Valette, Marina Petipas,
 Stéphanie Lebeau et Chantal Jeanneau.

Répartition des effectifs scolaires par classe

	CE1-CE2	CE2-CM1	CM1	CM1-CM2	CM2
Jardres	M ^{me} Chantal Jeanneau	M ^{me} Stéphanie Lebeau	M ^{me} Nathalie Célerier	M ^{me} Marina Petipas	M ^{me} Delphine Kurdian Directrice
	26 élèves (13 CE1 et 13 CE2)	26 élèves (20 CE2 et 6 CM1)	30 élèves	27 élèves (8 CM1 et 19 CM2)	29 élèves
				déchargée le lundi par M ^{me} Sandrine Chassat	déchargée le lundi par M ^{me} Charlotte Valette

► Infos utiles

Tarif de la cantine 2015 / 2016

Repas enfant : 3.25 €
Repas enseignant : 4.55 € - Repas du personnel : Minimum urssaf.
Les parents d'élèves peuvent consulter tous les menus un à deux mois à l'avance en allant sur le site dans la rubrique école et cantine.

Tarif de garderie 2015 / 2016 :

5 jours de garderie (avec le mercredi) : 306 € soit 30,60 €/mois
4 jours de garderie (sans mercredi) : 265 € soit 26,50 €/mois
Occasionnel : 3.25 €
 10 €/j si retard des parents pour la prise en charge des enfants après la fermeture de la garderie



Le personnel du service scolaire : de gauche à droite, Anne Cécile Chicard, Maëlle Recoupé, Mériam Lechekab et Sandrine Fouché.

**Il est possible de régler vos factures par Internet par le site de paiement : tipi.budget.gouv.fr
 Les références de la facture sont mentionnées en bas, à droite de votre facture.**

Numéros de téléphone et horaires des 3 garderies :

L'heure d'ouverture du matin de la garderie est identique pour les 3 communes : 7h 15
Jardres : Tél. 05 49 89 00 43. Matin : 7h15 – 8h45. Soir : 16h30 – 18h30. Le mercredi jusqu'à 13h.
Tercé : Tél. 05 49 56 84 06. Matin : 7h15 – 8h45. Soir : 16h15 – 18h15. Le mercredi jusqu'à 13h30.
Pouillé : Tél. 05 49 51 43 70. Matin : 7h15 – 8h50. Soir : 16h05 – 18h30. Le mercredi jusqu'à 13h.

Horaires et Téléphones des écoles du regroupement :

Jardres : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h50 à 11h50 et de 13h45 à 16h et le Mercredi : 8h50 à 11h50. Tél. 05 49 56 79 19.
Pouillé : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 9h à 12h et de 13h50 à 16h05 et le Mercredi : 9h à 12h. Tél. 05 49 56 85 38.
Tercé : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 9h15 à 12h15 et de 13h45 à 16h et le Mercredi : 9h 15 à 12h15. Tél. 05 49 56 84 06.

■ TAP (Activités Péricolaires)

En début d'année scolaire, la municipalité a pu mettre en place des activités péricolaires, grâce à l'élaboration d'un PEDT (Plan Educatif Territoriale) au sein du RPI. La convention est signée pour 3 ans avec la DDCS.

Ce PEDT permet à l'ensemble du RPI de favoriser l'élaboration d'une offre d'activités péricolaires dans l'intérêt de l'enfant en favorisant son rythme. Un des objectifs est de permettre à l'avenir une continuité éducative entre d'une part les projets des écoles et d'autre part les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.

A Jardres, les activités péricolaires ont lieu le mardi et le jeudi sur la pause méridienne pour des temps créatifs et calmes, ainsi que le mardi soir pour des activités de découvertes sportives.

De l'accompagnement aux devoirs, est aussi proposé aux enfants fréquentant la garderie, le lundi et le jeudi soir.

Tous ces temps péricolaires sont, en outre, encadrés par des personnels qualifiés mis à disposition par la Communauté de Commune de Chauvigny et le GE Sport 86. Nous remercions aussi l'ensemble des bénévoles qui partagent leur temps et leurs savoirs avec les enfants aussi bien pour des activités péricolaires et l'aide aux devoirs.

Cependant, nous recherchons toujours plus de bénévoles notamment pour encadrer l'accompagnement aux devoirs, afin de permettre un plus grand roulement dans les créneaux. N'hésitez pas à rejoindre cette petite équipe de bénévoles dynamiques en contactant M^{me} Nathalie Point ou la mairie de Jardres.

Valérie Charaudeau



SIVOS Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

REGROUPEMENT SCOLAIRE

Les effectifs 2015/2016

Les effectifs du SIVOS au 15 septembre sont de 350 élèves dont 138 pour Jardres, 78 pour Pouillé et 134 pour Tercé.

Répartition des élèves du SIVOS

Tercé			Pouillé		Jardres				350 +1*
PS	MS	GS	CP	CE1	CE1	CE2	CM1	CM2	
44	42	48	49	29	13	33	44	48	
134*			78		138				

* enfant arrivant en janvier 2016

Permis Internet



Si nombre d'adultes ont appris à se prémunir des dangers du web, sensibiliser les écoliers aux bons usages et aux dangers sur Internet s'avère une action des plus pertinentes. C'est tout l'objet du permis Internet que les élèves de CM2 ont préparé avant de passer l'examen final sous forme de quizz.

Porté par la gendarmerie nationale et l'association AXA Prévention, ce programme pédagogique se décline en trois temps et dans le cadre scolaire. C'est d'abord un officier de gendarmerie qui vient à la rencontre des futurs collégiens pour leur présenter l'opération, ensuite, ce sont les enseignants qui prennent le relais grâce à un kit pédagogique. Vient ensuite le moment de valider les acquis via une fiche d'examen de 10 questions.

Arbre de la laïcité



Dans le cadre de l'aménagement de l'espace arboré devant la mairie et la bibliothèque les enfants de la classe CE1 et CE2 de Madame Jeanneau ont planté « l'Arbre de la Laïcité » à l'occasion de la Journée Nationale Laïcité le 9 décembre.

Ce bulletin N° 41, une fois encore, retrace une année de la vie de notre commune. Sont évoquées les informations municipales et associatives, les événements marquants et des infos pratiques et utiles à la vie de tous les jours.

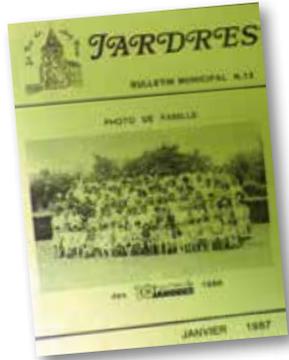
Certains vont retrouver des articles et photos qu'ils ont déjà lus et vus dans la presse ou sur le site de Jardres. D'autres vont les découvrir et constater combien notre commune, autant par les réalisations de la municipalité que par les activités des associations témoignent de ce dynamisme et de cette attractivité qui contribuent à l'accueil important de nouveaux habitants.

Mais avant tout, ce bulletin est la mémoire de notre commune comme le sont tous ceux publiés depuis 37 ans. Le premier numéro est daté de 1979. Dans le mot du maire Gonzague de Chalain commençait en ces termes : « Que de choses à

vous dire, que d'informations à vous donner. Ce bulletin ne peut-être qu'une amorce de dialogue entre chacun et vous, votre Conseil Municipal et tout ceux qui se dévouent à travers diverses associations pour que vive notre communauté ».

Au fil des années le bulletin a énormément évolué, mais a gardé son objectif principal, informer les habitants. Au fur et à mesure des numéros, des rubriques ont été créées et principalement sur l'histoire de Jardres et de son patrimoine.

Depuis plusieurs années une rubrique « Mémoire jardraise » prend une place importante et diversifiée. Dans ce numéro vous trouverez une délibération du conseil municipal de 1867 qui évoque les congés scolaires. Document déjà publié par Bernard Berthon dans le bulletin municipal de 1987. Nous constatons que le temps scolaire reste encore et toujours d'actualité.



La couverture de ce bulletin de 1987, publié il y aura bientôt 30 ans, présente la photo de famille de la 7^e édition des « 10 Heures de Jardres », photo qui fera partie, sans nul doute, du patrimoine humain de notre commune. Pour avoir travaillé à la réalisation du bulletin de 1987, je me souvenais pas du tout de cet article, d'où l'importance de rappeler sans cesse notre histoire. Le bulletin municipal, c'est aussi cela, transmettre la mémoire qui servira les futures générations. Générations, que j'espère curieuses de savoir, par exemple, comment et quand a été réalisée la restructuration de la mairie dont nous consacrons plusieurs pages dans ce numéro. On me dit parfois, ça sert à quoi de ressasser sans cesse le passé, ça sert à savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va.

Pour info : Tous les bulletins municipaux sont reliés et consultables à la mairie et depuis 2009 sur le site de Jardres.

Jean-Marie VRIET

CALENDRIER DES FÊTES et MANIFESTATIONS 2016

JANVIER	JUILLET
6 - mercredi : Vœux du maire	15 - vendredi : Concours de belote - Aînés ruraux
29 - vendredi : Assemblée Générale du Comité des fêtes	28 - jeudi : Festival d'été du Pays Chauvinois - Groupe folklorique
FÉVRIER	AOÛT
7 - dimanche : Concours de belote Anciens Combattants	4 - jeudi : Collecte de sang - DSB
12 - vendredi : Concours de belote - Aînés Ruraux	SEPTEMBRE
21 - dimanche : Voyage - Spectacle Anciens combattants	10 - samedi : Fête au village - Comité des Fêtes
28 - dimanche : Repas des chasseurs - ACCA	OCTOBRE
MARS	2 - dimanche : Brocante du Football Club
5 - samedi : Soirée Gym - Gym Volontaire	15 - samedi : Troc Vert d'Automne - DSB - Art floral - Bibliothèque municipale
12 - samedi : Soirée du Football Club - FCJ	15 - samedi : Lire en Vienne - Bibliothèque municipale
13 - dimanche : Banquet de la chasse - ACCA	NOVEMBRE
19 - samedi : Commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie - Anciens Combattants	11 - vendredi : Cérémonie Anciens Combattants et remise des récompenses aux lauréats du concours des maisons fleuries par la municipalité
19 - samedi : Carnaval APE	19 - samedi : Loto APE - Parents d'élèves
26 - samedi : Bal Folk - Accord'hier	20 - dimanche : Marché de Noël - La passion d'Anaïs
AVRIL	25 - vendredi : Théâtre avec les Marjolons de la Tour
2 - samedi : Troc Vert de Printemps - DSB - Art floral - Bibliothèque municipale	26 - samedi : Théâtre avec les Marjolons de la Tour
MAI	27 - dimanche : Théâtre avec les Marjolons de la Tour
8 - dimanche : Cérémonie et banquet des Anciens Combattants	29 - mardi : Collecte de sang - DSB
27 - vendredi : AG Football Club	DÉCEMBRE
28 - samedi : Soirée - La Passion d'Anaïs	3 - samedi : Théâtre avec les Marjolons de la Tour
JUIN	4 - dimanche : Théâtre avec les Marjolons de la Tour
10 - vendredi : Euro Foot 2016 sur grand écran Comité des fêtes	8 - jeudi : Concours de belote des Aînés ruraux
12 - dimanche : Brocante - ACCA et Comité des Fêtes	11 - dimanche : « Balade hivernale » Trail découverte - Les Baladins de Jardres
15 - mercredi : Euro Foot 2016 sur grand écran - Comité des fêtes	16 - vendredi : Goûter de Noël du CCAS
28 - mardi : Fête des écoles - APE	17 - samedi : Terrine de Noël du Football Club
	18 - dimanche : Arbre de Noël du Comité des fêtes



"La lecture, une félicité qui se mérite."
de Emile Ollivier

Etes-vous déjà venu au 3 rue de la mairie ?
Que trouverez-vous derrière nos portes ?

Un lieux chaleureux :

Un endroit convivial où plus de 3000 livres sont mis à votre disposition. Consultations sur place ou emprunts, c'est à votre guise.

Une offre variée :

Que ce soit pour les enfants (albums, romans jeunesse, documentaires, livres-CD, BD...) ou pour les adultes (romans, BD, mangas, documentaires, gros caractères, fonds régional...), le choix est varié et renouvelé avec l'achat de nouveautés, par des dons ou les échanges avec la Bibliothèque Départementale de la Vienne. Des magazines sont également proposés avec 7 abonnements en cours et des achats ponctuels. Et vous avez

également un accès libre à internet avec la mise à disposition d'un ordinateur.

Besoin de renseignements ?

Nous sommes une équipe de 8 personnes à assurer les permanences à tour de rôle et à votre écoute pour répondre à vos besoins. 7 autres bénévoles assurent l'équipement des livres et aident aux animations.

Un lieu vivant :

Expositions, animations diverses, accueil des classes et du Relai Assistantes Maternelles en font un lieu qui bouge où il fait bon se rencontrer.

Un accès à la lecture pour tous :

Entrées, inscriptions et prêts sont gratuits. Vous pouvez emprunter jusqu'à 5 documents/personne pour 1 mois ou simplement consulter sur place.

Alors n'hésitez pas, cette bibliothèque est... la vôtre !

Bibliothèque Municipale de Jardres - Tél. 05 49 89 00 41 - biblio.jardres@gmail.com

Horaires d'ouverture : mercredi : 10h30 à 12h et 16h à 18h30 • vendredi : 16h à 19h • samedi : 10h30 à 12h

Quelques animations en 2015 en images :



Quizz au cours d'une exposition



Lecture d'un kamishibai



Accueil du RAM par Martine



Intervention de l'illustrateur Julien Girardet :
dédicaces



Journée internationale des droits de l'enfant :
Intervention de l'UNICEF auprès des classes



Partenariat avec La Grange aux loups pour la
participation aux "4 saisons de l'Escampette"

Animations prévues en 2016 :

- Participation aux trocs verts des DSB les 02/04 et 15/10
- Partenariat avec les "4 saisons de l'Escampette" : prochaines dates les 17/01 et 03/04 à La Grange aux loups de Chauvigny ; les extraits des livres lus et mis en scène par les comédiens seront disponibles à la bibliothèque.
- Dans le cadre du 1^{er} printemps des poètes à Chauvigny et en partenariat avec eux, une exposition sur Maurice Fombeure sera mise en place à la bibliothèque de Jardres avec l'aide du musée Maurice Fombeure de Bonneuil Matours. L'exposition sera visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque du 9 au 26 mars avec inauguration officielle le 17/03 pendant la semaine du printemps des poètes. Programme complet sur <http://www.loupquizozote.org/>
- Heure du conte pour les bouts d'choux : prochaines dates les 02/04 et 02/07
- Participation à Lire en Vienne : le 15 Octobre "le Japon s'invite à Jardres" avec expositions (mangas, bonzaï, haïkus...), ateliers (mangas, origamis...), kamishibai, etc... (programme complet à venir dans vos boîtes à lettres).



Maurice Fombeure

Nathalie Point



DÉLIBÉRATIONS DES COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS CHAUVINOIS :



Jardres : Considérant que les communes et EPCI concernés ont deux mois pour se prononcer à compter de la notification du projet de SDCI ; à défaut de délibération dans ce délai, l'avis est réputé favorable. Les avis recueillis seront, à l'issue de la période de consultation, remis à la CDCI qui disposera d'un délai de 3 mois pour donner son avis et est habilitée à amender le projet, sous réserve que ses amendements soient adoptés à la majorité des deux tiers des membres. Le schéma devra être arrêté par M^{me} la Préfète au plus tard pour le 31 mars 2016. Considérant la position de la collectivité vis-à-vis des seuils démographiques définis par la loi NOTRE (taille et densité)

Considérant les arguments développés dans le projet du SDCI
Considérant les arguments fiscaux et financiers présentés dans le projet de SDCI et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par 2 voix pour, 1 voix contre et 9 abstentions de se prononcer sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale et demande la reconnaissance effective du bassin de vie du pays chauvinois élargi, territoire pourvu de pôles de services et de proximité qui disparaissent dans cette nouvelle intercommunalité.

La Puye : Le conseil municipal vote contre le projet proposé par M^{me} la Préfète par 12 voix contre, 1 voix pour et 1 voix nul. Compte tenu des éléments suivants : proximité territoriale, similitude des bassins de vie, identité économique, la commune de LA PUYE demande la fusion de la communauté de communes du Chauvinois avec celles de Lussac et Montmorillon et proposera des amendements dans les semaines à venir.

Valdivienne : Après en avoir débattu le conseil municipal, procède à un vote à main levée et se prononce à l'unanimité des suffrages exprimés (22 voix) contre le projet proposé par M^{me} la Préfète.

A l'unanimité des suffrages exprimés le conseil, compte tenu des éléments cités précédemment, proximité territoriale, similitude des bassins de vie, identité économique, la commune de Valddivienne demande la fusion de la communauté de communes du Pays Chauvinois dans son intégralité avec celles de Lussac et Montmorillon et proposera des amendements dans les semaines à venir.

Lauthiers : Considérant que le périmètre de la future Communauté Urbaine de Poitiers obéit plus à des critères d'opportunité qu'à une approche rationnelle de la géographie administrative, ce qui préjuge mal de l'organisation des services à mettre en place pour satisfaire les besoins de la population dans les meilleures conditions d'efficacité et de coût ; Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents (6 voix contre) : émet un avis défavorable au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé et présentera dans les prochaines semaines des amendements auprès de la CDCI pour obtenir un schéma plus conforme aux intérêts des usagers.

Ste Radegonde : Après en avoir délibéré longuement, le Conseil Municipal vote contre le projet proposé par M^{me} la Préfète par 9 voix contre, 1 voix pour et aucune abstention.

Paizay le Sec : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité contre le projet proposé par M^{me} la Préfète.

La Chapelle Viviers : Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis défavorable sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale pour la partie concernant la fusion de la communauté de communes du Pays Chauvinois avec la



communauté d'agglomération du Grand Poitiers et les communautés de communes de Vienne et Moulière, Val Vert du Clain et du Pays Mélusin et demande la fusion de la CCPC avec celles du Lussacois et du Montmorillonais et proposera des amendements dans les semaines à venir.

Fleix : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité contre le projet proposé par M^{me} la Préfète.

Leigne sur Fontaine : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité contre le projet proposé par M^{me} la Préfète.

Chauvigny : Le Conseil Municipal décide par 22 voix pour, 5 contre et 2 abstentions de donner un avis favorable au SDCI proposé par M^{me} la Préfète consistant pour le territoire au regroupement des EPCI de Grand Poitiers, de Val Vert du Clain, de Vienne et Moulière, du Pays Mélusin et du Pays Chauvinois en préconisant le système de la fusion en préférence au système d'adhésion. Les dispositions concernant les syndicats n'appellent pas de remarques particulières.

Communauté de Communes : Le conseil de Communauté, décide par 17 voix contre, 13 voix pour et 2 bulletins blancs, de donner un avis défavorable au SDCI proposé par Madame la Préfète, consistant pour le territoire au regroupement des EPCI du Grand Poitiers, de Val vert du Clain, de Vienne et Moulière, du Pays Mélusin et du Pays Chauvinois. Les dispositions concernant les syndicats n'appellent pas de remarques particulières.



Nouvelle adresse de la Communauté de Communes :

Centre d'accueil entreprises N° 2,
bloc 4, 9, rue de l'Essart, Zone industrielle de Peuron
86300 Chauvigny.

Téléphone, Fax et Courriels inchangés.

Les Transports Jubert



L'entreprise a été créée en septembre 1973 par M. et M^{me} JUBERT, le siège était à CHAUVIGNY et le parc de véhicules à Jardres situé à la ferme de Mr POPINEAU à Migné. L'entreprise familiale est transformée en S.A.R.L des Transports JUBERT et son siège social est transféré au 1^{er} janvier 1987 à Jardres après l'achat du terrain de l'ancienne ferme HUCHET à la Citadelle, en bordure de la RN 151 où y sont construits les bâtiments. A cette époque l'activité principale était à l'étranger (Europe) et comptait 23 salariés comprenant un parc d'environ 18 véhicules.

Aujourd'hui la Société emploie 40 salariés, dont 30 conducteurs routiers, 5 administratifs, 1 mécanicien, 1 chef de quai, 1 manutentionnaire et 1 apprenti.

Toute la gestion est assurée sur place, facturation, comptabilité, feuilles de payes...

Le chiffre d'affaire en 2014 était de 4 199 314 € dont 24 % correspondant au frais de carburant, 40 % aux charges du personnel et 6 % pour les frais d'autoroute.

L'activité principale est le transport routier de marchandises en France, et consiste essentiellement aux trafics journaliers de lots partiels ou complets au départ du Poitou-Charentes et d'Auvergne pour la Région-Parisienne. L'entreprise comprend aussi une activité complémentaire de logistique à Chauvigny sur une superficie de 1600 m² et principalement destinée au stockage de longue durée et à un bâtiment de 500 m² à Aulnay sous Bois pour la distribution sur la région parisienne.



L'entreprise dispose d'une aire de lavage où les véhicules sont tous lavés en fin de semaine pour être exposés et alignés sur le site tous les week-ends.

La propreté, tant des véhicules que de l'ensemble du site est la « marque de fabrique » des Transports Jubert. La fiabilité du matériel alliée à un personnel de qualité permet à cette entreprise d'être performante au regard des exigences de la clientèle et surtout de la réglementation.

Le parc se compose de 30 poids-lourds et 3 utilitaires comprenant 11 camions remorques, 8 tracteurs routiers et 11 porteurs. 90 % du parc est aux normes environnementales Euro 5 et 6.

Tout l'entretien des véhicules est assuré sur place avec un atelier intégré disposant d'un stock de pièces de rechange et de pneus pour assurer la maintenance de tous les véhicules.

Au niveau du carburant, plus de 900 000 litres sont utilisés par an ce qui représente un coût de 950 000 €.

Les Pneus ont une durée de vie de 120 000 à 200 000 km selon leur place sur le véhicule et représentent un budget annuel de 70 000 €.

Les véhicules sont remplacés tous les 7 ans après d'environ 1 million de Km par un roulement de 5 neufs à l'année.

Précisons que par an sont effectués près de 3 millions de km dont 1/3 sur autoroute, ce qui représente des frais de péage de plus de 200 000 €.



Jean-Marie Vriet

Les Carrières de la Vienne

Les Carrières de la Vienne ont vu le jour officiellement en 1992. Mais l'exploitation des sites du Poitou avait débuté bien des années avant, notamment à Lavoux. Depuis vingt ans l'entreprise familiale dirigée par Frank Beauvallet n'a cessé de s'étendre autour de Chauvigny. Les Carrières de la Vienne disposent aujourd'hui d'une usine de transformation à Jardres, ainsi que quatre carrières en activité, à Lavoux, Tercé, Chitré et Jardres. Pour la région Poitou Charentes la carrière d'Avy (17), carrière du Val des Leux à Caumont (76).



La PME est spécialiste de l'extraction et de la transformation de pierres ornementales, de construction, de calcaire industriel. Sa démarche vise à proposer un panel de produits toujours plus variés à ses clients français et étrangers. Parmi ses clients, on compte des tailleurs de pierre, marbriers, sculpteurs, collectivités et particuliers. De part ses qualités exceptionnelles, la pierre du bassin de Chauvigny sert principalement à restaurer les monuments historiques. Au fil des années les Carrières de la Vienne ont investi massivement dans des machines ultramodernes, capable de réaliser des objets de très grande taille en atelier. Cet avantage concurrentiel permet à l'entreprise de répondre à n'importe quelle demande dans des délais raisonnables et à des coûts compétitifs.



Famille Beauvallet



Les halles de Mer (loir-et-Cher), la façade de l'hôtel de ville de Troyes (Aube) et les cathédrales d'Amiens, La Rochelle, Nevers et Orléans.

Si le marché français absorbe une majorité des produits « made in » Jardres, les Carrières de la Vienne peuvent se targuer d'exporter leur savoir faire en Australie, aux Etats-Unis, en Arabie Saoudite, Hollande, Bénélux, Grande Bretagne, Cathédrale York, Canterbury, Gloucester, Chichester... Pilasses, monuments funéraires, murets, dalles, ouvrages d'art... La gamme de produits fabriqués par les Carrières de la Vienne est très large et touche aussi bien les professionnels que les particuliers.

La roche que l'on extrait du bassin Chauvinois date de

l'ère secondaire (époque jurassique, il y a 140 à 200 millions d'années).

Depuis que l'homme bâtit, cette pierre a été employée dans la construction de tous les monuments de la région. Matériau de haute qualité, son périmètre d'utilisation s'est élargi au fur et à mesure de l'amélioration des moyens de transport.

Cette pierre ancestrale, dure et non-gélive, a été très utilisée pour le bâtiment par les habitants de cette région dont les filons étaient exploités l'hiver en souterrain lorsque les paysans n'étaient pas aux champs. Cette pierre fut aussi celle des monuments aux morts de la Grande Guerre.

Jean-Marie Vriet



Visite du Conseil Municipal



2015 : une année de transition marquée par notre participation aux côtés de l'ACCA à l'organisation de la Brocante

Cette année le Comité des Fêtes de JARDRES a rejoint l'ACCCA pour l'organisation de la brocante le 2^e dimanche de juin.

Pour cette première participation, la météo peu clémente a eu pour conséquence le désistement de nombreux exposants à tel point que pour la première fois en 9 ans, l'allée de l'Epinoux, très prisée par les brocanteurs et agréable pour les chineurs a été désertée.

Le dicton « Mariage pluvieux, mariage heureux », nous laisse croire à de beaux succès pour les années à venir et particulièrement en 2016 pour le 10^e anniversaire.

Cette participation à la mi-juin a perturbé le calendrier annuel mis en place en 2011 avec la « Fête du Village » qui se déroulait le 2^e week-end de Juillet.

En raison de ces 2 événements trop proches, le Comité des Fêtes a fait le choix de faire l'impasse en 2015 et de revoir l'agenda 2016.



ANIMATIONS ORGANISÉES EN 2015

2^e édition de l'Arbre de Noël le 21 décembre 2015 co-organisé avec la commune. Le spectacle « Le Réveil de la Savane » présenté par la compagnie ALUMECIEL a fait le bonheur de plus de 80 enfants et le moment tant attendu la venue du Père Noël.

Le comité des fêtes associé avec le Club Multimédia a organisé le 18 avril 2015 la « Soirée Jeux pour tous ». Dès 17 h, une cinquantaine de jeunes accompagnés des parents et d'amis ont investi la salle des fêtes pour découvrir tous les jeux installés sur les tables.

Jeux de société, jeux en réseau sur PC avec Battlefield et Trackmania (Course de voiture) et divers jeux sur PC à écran tactile avec projection sur écran géant.

En plus des jeux en accès libre, un concours était organisé qui consistait à obtenir le meilleur des résultats sur 4 jeux : scrabble (faire le plus de mots avec 30 lettres), Yam's (jeu de dés), Trackmania (réalisation du meilleur temps sur un circuit) et le mölky (jeu de quilles en bois de plein air). La journée fut ensuite clôturée par un karaoké qui restera gravé dans les mémoires. Jusqu'à plus de minuit, les « chanteurs » en solo ou en groupes se sont essayés sur de nombreux « tubes » des années 60 à aujourd'hui. Beaucoup de fous rires, et de bons moments de connivence où petits et grands se sont lâchés pour reprendre en chœur les refrains connus de tous.

Enorme succès pour le traditionnel Thé Dansant, le dimanche 27 septembre où plus de 280 danseuses et danseurs se sont « défoulés » sur le parquet de la salle des fêtes de JARDRES au rythme de l'orchestre de Nicolas VIOLET.

Laurent Fombeur

Calendrier 2016

Vendredi 29 janvier : Assemblée Générale - Dimanche 12 juin : Brocante.

Samedi 10 septembre : Fête du village Nouvelle formule ; Dimanche 18 décembre : l'Arbre de Noël avec la commune.

Ce calendrier sera complété par les matchs de l'Equipe de France de Football à l'EURO 2016 sur écran géant le vendredi 10 juin et le mercredi 15 juin. Une soirée sera proposée en Avril dont le thème reste à définir.

Arbre de Noël de la commune et du Comité des Fêtes

Pour la 3^e année, la commune et le comité des fêtes ont rassemblé les « tous petits jardrais » pour leur offrir leur Noël avant l'heure.

Accompagnés des parents et grands parents, les 80 « bouts d'chou » sont accueillis par Ludmila Polo représentant la municipalité et Laurent Fombour, le président du comité des fêtes qui, en préambule, leur demandent s'ils ont été bien sages pour assister au spectacle et rencontrer le « vrai » Père Noël.

Comme ils ont tous été sages, les « Troitino clown », peuvent entrer en scène pour un spectacle clownesque et musical. Saxophone, piccolo, grosse caisse et percussions, les deux clowns musiciens jonglent avec les instruments, mais aussi avec les rythmes et les sons pour des instants de musique, de poésie, d'acrobatie, de cris et de rire. Une comédie qui nous fait retourner à l'éternelle douceur de l'enfance et applaudie des plus petits au plus grands.

Comme ils ont été très, très, sages, le Père Noël, à son tour, fait son apparition, accompagné cette année de 3 lutins pour l'aider à distribuer les friandises et les Pères Noël en chocolat.



C'est autour du goûter que toutes les familles se sont retrouvées pour partager ces grands moments d'émotion et de bonheur qui font la magie de Noël.

Théâtre



Les Marjolons de la Tour

La pratique du théâtre en milieu rural dans la bonne ambiance et la convivialité.

L'association « Les Marjolons de la Tour » créée en 1991 est une troupe qui a pour but la pratique du théâtre en milieu rural en privilégiant la convivialité dans la chaleureuse ambiance des répétitions.

La troupe est composée de 8 membres et s'adresse aux adultes, seniors et jeunes à partir de 12 ans.

Les répétitions se déroulent une fois par semaine le jeudi de 20h30 à 22h30 et à l'approche des représentations 2 fois par semaine.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez agrandir notre troupe.

Contacts : La présidente Laurence BROUARD
15 route de Chauvigny à Jardres
Tél. **05 49 56 43 44** ou **06 26 51 37 07**
Courriel : brouardlaurence@yahoo.fr

La Pièce de 2015 est « Le bon, la brute et le Président »

La nouvelle pièce des Marjolons de la Tour a connu un joli succès. En cinq représentations de « Le Bon, La Brute et le Président », pièce de Jean-Pierre Cantinieux mise en scène par Jean-Olivier Mercier, la troupe de théâtre amateur a reçu les applaudissements nourris de pas moins de 500 spectateurs.

« Un jour, la France décide de choisir son nouveau président par tirage au sort entre les 87 654 candidats déclarés. Poussé par sa femme plutôt motivée, Auguste Pigeonneau, brave paysan du terroir, se retrouve ainsi désigné et aussitôt assailli par toutes sortes d'ennuis : un colonel de la sécurité, une chef du protocole, un ange gardien, un démon gardien et surtout une conspiration féminine emmenée par son ennemie jurée, Nicole, exploitante bio du village ».

Pour le public, c'est toujours un agréable moment de retrouver cette troupe jardraise, les anciens acteurs, on les connaît, y a plus rien à rajouter... c'est parfait ! Quand à la petite nouvelle, Émeline, il faut aussi la féliciter, elle s'en est très bien sortie pour son baptême sur les planches.

Un ensemble harmonieux, des acteurs dignes de ce nom avec des rôles qui leur collent vraiment à la peau. « Le public nombreux nous a vraiment encouragés y compris par ses commentaires après les représentations. Pour une troupe d'amateurs comme nous, c'est très important et cela nous pousse à continuer » a expliqué la présidente Laurence Brouard en annonçant le versement de 77 € au profit du Téléthon, récolté sur la séance du samedi.



Les Comédiens : Auguste : Dominique LE JALLE, Justine : Émeline BALDIN, Ange gardien : Élisabeth LA RY, Démon : Annie TORNAIS, Élisabeth Saint Germon : Laurence BROUARD, Le Colonel et gendarme : Claude BEDAGUE, Nicole : Gisèle MAYAUD et Léon : Christian FERRON.



Merci aux 93 adhérents (femmes et hommes) qui ont choisi d'appartenir à notre Association au cours de l'année 2015 afin de pratiquer facilement une activité physique, où la proximité et la dynamique de groupe permet d'entretenir la motivation.

La rentrée pour la saison s'est effectuée le 7 septembre avec l'objectif de fidéliser nos adhérents et favoriser un accès durable au sport notamment pour les personnes éloignées d'une activité physique. Le nouveau public, absorbé par la vie professionnelle et parentale, appréhende parfois à reprendre une activité sportive. La difficulté de se dégager du temps et l'appréhension de ne pas pouvoir suivre « le rythme »... nos valeurs (le sport santé non compétitif) sont adaptés pour vaincre ces réticences.

Notre objectif est aussi que chaque adhérent se sente appartenir à une communauté qu'il apprécie et peut être un jour le compter parmi l'équipe des responsables-bénévoles qui constitue un maillage indispensable au fonctionnement du Club. Le travail d'équipe au sein du bureau ou chacun apporte ses compétences prend cette année un virage important avec l'informatisation des licences qui facilitera la tâche de la secrétaire Chantal.

En collaboration avec L'USC GYM de Chauvigny et notre comité départemental UN ATELIER EQUILIBRE de 12 séances collectives a été mis en place d'avril à juin, ou 7 personnes de JARDRES (ex-licenciés de notre association) ont participé. L'objectif était de favoriser une meilleure appréhension de ses capacités et redonner confiance en soi et ainsi ouvrir la possibilité de pratiquer à nouveau, grâce à ce programme 1/3 des participants ont repris une activité physique.

Afin de renforcer le sentiment d'appartenance à l'esprit associatif, les moments de partage ont été en 2015 : Soirée festive (choucroute) le 14 février ; Prestation d'un petit groupe de Zumba pour accompagner SYLVIE à la fête de la musique à Tercé ; Brocante à Jardres ; Participation au Téléthon avec Chauvigny ; Repas de Noël et pique-nique de fin de saison du groupe Seniors et partage des spécialités culinaires ; Repas au Resto « Les Choucas » le 3 juillet pour clôturer la fin de saison avec le groupe adultes Et participation de quelques adhérents au voyage de fin saison du Club de Chauvigny à La Rochelle.

Nous invitons toutes les personnes désireuses de rester en bonne santé physique et morale à rejoindre notre Club (les inscriptions sont possibles en cours d'année) afin de juger de la qualité des séances tant au niveau des animatrices que des équipements mis à la disposition des adhérents.

Vous cherchez une activité sportive près de chez vous, venez rejoindre et découvrir le club de gym en toute convivialité. Les deux premières séances gratuites.

SAISON 2015-2016				
Les cours ont lieu de septembre à juin sauf vacances scolaires à la salle des fêtes « Gonzague de Chalain »				
ACTIVITÉS	JOURS	HORAIRES	ANIMATRICES	Tarif annuel
GYM ADULTES-ADOS Fitness, step, L.I.A., Gym dynamique, renforcement musculaires, travail fessiers-abdos, assouplissements	LUNDI	19 h 30 à 21 h	Sylvie LEGOUPIL	97 € + 32 € si participation à la ZUMBA (4 fois par mois)
GYM ADULTES adaptée aux SÉNIORS Entretien, équilibre, coordination, préservation de l'habileté motrice, renforcement musculaires, assouplissements, danse	LUNDI et JEUDI	10 h 30 à 11 h 30 9 h 30 à 10 h 30	Nathalie GRANAUDO Sylvie LEGOUPIL	120 € 2 h par semaine
ZUMBA En collaboration avec Chauvigny • 2 vendredis/mois à Jardres • 2 Vendredis/mois à Chauvigny	VENDREDI	19 h 30 à 20 h 30	Sylvie LEGOUPIL	102 € 77 € (si licencié dans un autre club GV)

Le bureau

Présidente : Anne PAIN /Trésorière : Annie SARRAZIN/Secrétaire : Chantal LEBEAU
Adjoints : Marianne CATTUS, Marie-Noëlle SARRAZIN, Lise CHEVALIER



ASSOCIATIONS de GYMNASTIQUE VOLONTAIRE de JARDRES et de CHAUVIGNY

COURS DE ZUMBA 1^{er} trimestre 2016

Le vendredi de 19H30 à 20 h30

- 5 février Salle des Fêtes à Jardres
- 12 février Salle Jean Arnault à Chauvigny
- 4 mars Salle des Fêtes à Jardres
- 11 mars Salle Jean Arnault à Chauvigny
- 18 mars Salle des Fêtes à Jardres
- 25 mars Salle Jean Arnault à Chauvigny

Contacts :

Chauvigny : 06 81 40 46 26

Jardres : 05 49 56 58 77 ou 05 49 56 68 64



L'A.P.E C'EST QUOI ?

L'Association des Parents d'Elèves, de type loi 1901, est une association dynamique qui a pour objectifs de favoriser les échanges parents-enseignants-enfants, ainsi que l'organisation et la mise en place d'activités scolaires et extra-scolaires (culturelles, sportives et de loisirs), toujours en collaboration avec l'équipe enseignante et la participation des parents.

Grâce à l'argent récolté lors de nos différentes manifestations (loto, opération chocolats, fête des écoles, tombolas...), l'APE a reversé, pour l'année 2014/2015, 4660 € à l'école de Tercé, 3180 € à l'école de Pouillé et 4270 € à l'école de Jardres. Cela a permis de financer les voyages de fin d'année, des sorties sportives, des spectacles, des séances de cinéma, l'achat de matériel.

L'A.P.E C'EST QUI ?

Une équipe d'une trentaine de bénévoles qui donnent de leur temps et de leur talent dans la bonne humeur et dans l'esprit de convivialité pour le bien de nos enfants.

Composition du bureau :

Chaque commune du regroupement est représentée au niveau de la présidence :

Laure Robieux pour Jardres, Géraldine Stéfanini pour Pouillé et Edith Crespin pour Tercé. Les autres membres du bureau sont : Nicolas Guilhen (trésorier), Gaëtane Delannoy (secrétaire), Lydia Béтин (trésorière adjointe), Adélaïde Martin (secrétaire adjointe).

Les autres membres de l'association : Sylvie Bouffey, Virginie Béjaud, Christine Margarido, Stéphanie Poulin, Samuel et Edwige Pichereau, Aline Paquet, Nicolas Dairé, Mélanie Vigner, Jean-Marc Blanché, Véronique Moricheau, Line Hillgruber, Elodie Didier, Amandine Brault, Estelle Witzann, Yohanna Jaffre Trigallou, Natacha SALIGNAT...

L'année 2015 marque le départ de 6 membres actifs (dont le président de Jardres, Cédric Beillard) que nous remercions pour leur implication, et l'arrivée de 5 membres, nous leur souhaitons la bienvenue.

Contact pour Jardres : Laure Robieux, 8 rue de la Tour. Tél. **05 49 53 41 49** - Courriel : **laurenico@hotmail.fr**

NOS DATES A RETENIR POUR 2016 :

Carnaval : le samedi 19 mars à la salle des fêtes « Gonzague de Chalain » de Jardres. Après-midi festif avec défilé, goûter et boum.

Nouveau vide coffre à jouets : le dimanche 03 avril (reste à confirmer)

Kermesse des écoles de Tercé et Pouillé : le samedi 25 juin au stade de Tercé. Le spectacle de fin d'année aura lieu à un autre moment comme l'année passée.

Fête de l'école de Jardres : le mardi 28 juin à la salle des fêtes « Gonzague de Chalain » de Jardres.

L'assemblée générale : à déterminer.

Opération chocolats : commandes en octobre / novembre. Récupération des commandes : novembre / décembre

Vide coffre à jouets : le dimanche 6 novembre à la salle du Friaula de Tercé.

Loto : le samedi 19 novembre à la salle des fêtes « Gonzague de Chalain » de Jardres.

L'Association de Parents d'Elèves est indispensable à la vie des écoles et au bien-être de tous les enfants scolarisés dans notre regroupement. Aussi, pour que le dynamisme de cette association ne s'essouffle pas, nous demandons aux parents de nous aider en nous rejoignant.

Nous remercions les parents qui nous aident déjà lors de nos festivités par la fabrication de gâteaux, la vente des tickets de tombola et toute l'assistance apportée pour l'installation des différentes manifestations

Pour finir, nous souhaitons adresser nos sincères remerciements aux trois communes qui mettent à notre disposition locaux et matériels.

**Pour toute question, merci de contacter Edith CRESPIN
Par mail Meg.crespin@free.fr ou par téléphone 05 49 58 65 14.**



Carnaval de mars 2015



Loto de Jardres



Vide coffres à jouets



Fête de l'école de Jardres



Mesdames, vous qui avez la passion des fleurs, venez découvrir la section art floral. Vous serez assistées par une décoratrice et vous apprendrez à réaliser des compositions à base de fleurs fraîches. Les cours ont lieu une fois par mois, le vendredi de 18h45 à 20h45, dans la salle derrière la mairie.

Inscriptions possibles en début d'année 2016.

Renseignements au 05.49.56.01.60



Club informatique



TPJ MULTIMÉDIA

Le club informatique intercommunal Tercé-Pouillé-Jardres est reparti pour une nouvelle année d'activités et d'animations.

Depuis son lancement, il y a 6 ans, le club informatique TPJ Multimédia reste fidèle à sa ligne en axant ses séances sur les attentes de ses membres.

Nous accueillons les lundis et quelquefois les jeudis soirs toutes les personnes souhaitant découvrir ou se perfectionner dans tous les domaines d'utilisation de l'outil informatique : initiation, photo numérique, mieux connaître son ordinateur, réaliser des documents, des diaporamas, numériser des négatifs, des diapos, des vieux disques vinyles, réaliser et monter des vidéos, etc... Nous permettons à nos adhérents d'essayer et d'emprunter du matériel.

Le lundi soir est consacré aux projets personnels et collectifs des adhérents du club, ou bien à des formations (un planning des formations proposées est à votre disposition au club, par mail ou sur www.tpjmultimedia.fr). Nous souhaitons proposer cette année des ateliers tournés vers les jeunes (10-16 ans), autour de projets vidéos et web.

Nous comptons actuellement une vingtaine d'adhérents. L'adhésion est à 35 € pour un an (20 € pour les moins de 18 ans). Vous pouvez venir vous renseigner ou essayer un cours aux heures d'ouverture du club : Le lundi de 20 h 30 à 22 h 30 (sauf vacances scolaires) Le club TPJ multimédia est situé dans la salle des associations, juste derrière la mairie de Jardres.

Bureau

Président : Thierry AUDOUSSET - Vice-président : Nicolas BREMAND

Trésorier : Rémy THEVENET - Secrétaire : Stéphane PIGNOUX.

Contact : Thierry AUDOUSSET 06 63 70 22 71

Email : tpjmultimedia@gmail.com - www.tpjmultimedia.fr



Animations 2016

- Ateliers « jeunes » quelques samedis dans l'année (seront annoncés sur notre site et celui de Jardres)
- Une animation en collaboration avec la bibliothèque municipale de Jardres
- Participation à la journée « Clin d'œil » à Tercé

La passion d'Anais



L'association « La Passion d'Anais » pour son premier marché de Noël a accueilli, salle des fêtes « Gonzague de Chalain », une quarantaine d'exposants d'objets et saveurs et proposé différentes animations créant ainsi un marché de Noël propice à une sortie dominicale familiale.

Un joli succès qui permet à l'association de consolider l'aide pécuniaire qu'elle apporte aux adhérents cavaliers en finançant partiellement leurs inscriptions lors des différents concours hippiques. « Nous avons créé La passion d'Anais parce que l'équitation est indéniablement un sport onéreux. Alors, pour permettre aux cavaliers de vivre leur passion, y compris à haut niveau, nous leur apportons

modestement un soutien financier pour les compétitions » explique Laurence Galpy, présidente de l'association, elle-même maman d'une cavalière, et qui pense renouveler l'événement l'année prochaine, la date prévue au calendrier des fêtes est le dimanche 20 novembre. Une soirée est aussi programmée le samedi 28 mai 2016.





Restructuration de la Mairie en images...

Avant



Après



Avant



Après



DÉMOLITION



CONSTRUCTION



AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR



Les enfants de la classe CE1 et CE2 ont participé au fleurissement des parterres devant l'entrée de la mairie. Le terrain avait été préparé par les employés communaux. En suivant les instructions de la maîtresse les enfants ont planté des pensées et des oignons de tulipes. Ils pourront ainsi tous les jours à la rentrée des classes voir la pousse et la floraison de leurs fleurs.



AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR



Bureau secrétariat



Bureau du Maire



Salle du Conseil Municipal



Archives



MOTOCULTURE DE PLAISANCE



SARL
Rémy
Courbier



SAVIGNY L'ÉVESCAULT

Tél. 05 49 56 52 77

Fax 05 49 45 91 34

VENTE DE MATÉRIEL NEUFS & OCCASIONS

sarl.courbier.remy@wanadoo.fr

www.courbier-motoculture.fr

Ensemble, pour la Nouvelle Agriculture®



Capsules de lin



Fleurs de lupin

TERRENA POITOU Coopérative agricole - Avenue Thomas Edison - BP 90169
86961 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL CEDEX - Tél 05 49 49 44 44

www.terrena.fr

TERRENA
LA NOUVELLE
AGRICULTURE POITOU



Comment renforcer nos associations pour mieux défendre l'éthique ?

Travailler sur l'aspect bénévolat au sein des associations (mode ou moyens de recrutement de nouveaux membres). On peut classer les bénévoles en trois catégories : le bénévole occasionnel, le bénévole régulier ou permanent, le bénévole prenant des responsabilités.

L'élément essentiel du recrutement ou de l'évolution des membres, jeunes ou moins jeunes, est la visibilité de l'association au travers de son ambiance interne, de ses actions, manifestations, forums, médias, des élus, des parents ou des proches déjà dans l'association, des réseaux sociaux.

Nos associations doivent être plus citoyennes avec une image basée sur l'éthique.

L'autosuffisance, comment ?

L'EFS est appelé à adapter régulièrement son planning, car l'autosuffisance est instable. L'autosuffisance n'est pas une utopie, c'est la réalité de tous les jours, personne n'a manqué, ne manque ni ne manquera de produits sanguins.

L'autosuffisance, c'est la satisfaction des besoins tant

en quantité qu'en diversité des dons (plasma, sang total, plaquettes...) C'est également préserver l'éthique.

La sécurité transfusionnelle et les DSB

Un thème de congrès datant de plus de 25 ans affirmait : **« Oui, la sécurité transfusionnelle commence par nous »**. Dans les années 80/90, les comportements et l'hygiène de vie des donneurs étaient le sujet principal.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

- Les comportements sont toujours à l'ordre du jour.
- L'honnêteté des réponses à l'entretien médical repose sur le lien de confiance entre le donneur et le médecin de collecte.
- Le bénévolat est un des piliers incontournables de la sécurité transfusionnelle.
- L'adaptabilité du donneur permet la satisfaction des besoins des receveurs et une gestion raisonnée des produits.
- Nous ne sommes pas des donneurs de sang total, des donneurs de plasma ou des donneurs de plaquettes, nous sommes des donneurs au service des malades en collaboration avec l'EFS, ses exigences, ses obligations et ses règles de bonne pratiques.



Activités 2015

4 collectes ont été organisées : le 5 février et le 12 août à Jardres et à Lavoux, le 8 juin et le 8 décembre. Les collectes se sont déroulées de 15h à 19h. Nous avons toujours atteint les objectifs fixés par l'EFS, voir même dépassés. De nouveaux donneurs se sont présentés à chaque collecte (5 à 6 personnes). Il nous faut continuer à trouver de nouveaux donneurs.

Donner son sang est un acte généreux, il n'est pas de trop de rappeler que chaque jour en France 10000 dons de sang sont nécessaires pour les besoins des

malades. Mais aussi qu'un million de patients sont soignés par an grâce aux produits sanguins.

Comme chaque année, les membres du bureau, selon leur disponibilité, participent aux manifestations qui sont proposées soit, par notre association ou par celles de Chauvigny et Saint-Savin. Distribution de notre calendrier 2015, moment très important pour échanger et faire la promotion du don de sang. Ne pas oublier également nos trocs verts de printemps et d'automne qui au fil des années sont une véritable réussite

Dates des collectes en 2016 (toujours l'après-midi) :

Jardres : Jeudi 4 août et mardi 29 novembre - Lavoux : Jeudi 4 février et vendredi 3 juin
2 collectes sont organisées à Saint-Julien-l'Ars : mercredi 6 avril et vendredi 30 septembre.

Informations sur les collectes proches de chez vous sur : www.dondusang.net

L'Association des DSB Jardres-Lavoux tient à remercier nos donneurs, nos bénévoles et nos Municipalités.

Chantal LEBEAU

CRITÈRES DE SÉLECTION DES DONNEURS (Arrêté du 12 janvier 2009)

Limite d'âge des donneurs

- La limite supérieure d'âge pour donner son sang est la veille du 71^e anniversaire.
- Tous les types de don sont autorisés de 18 à 65 ans. Après 65 ans, seul le don de sang total est autorisé. Premier don autorisé après 60 ans.

Nombre de dons autorisés sur 12 mois

- Le nombre total est de 24 dons.
- Le nombre de dons de globules rouges (Sang total) 6 pour les hommes et 4 pour les femmes.
- Le nombre de dons de plaquettes par aphérèse est de 12 pour les hommes et les femmes.

- Le nombre de dons de plasma est de 24 pour les hommes et les femmes.

En France, la Fédération et les associations de Donneurs de Sang Bénévoles se battent pour que cette loi soit respectée. Pourtant, certains voient, dans le contournement de cette loi, la possibilité de retirer des gains conséquents.

Nous devons veiller à ce qu'ils ne réussissent pas à mettre en œuvre les projets qui les animent.

« Avec ton sang ma vie continue ».

**Aux donneurs,
nous n'avons qu'un seul mot à leur dire : MERCI.**



Le rôle des réseaux cynégétiques n'est pas assez connu et reconnu. La fédération des chasseurs se doit de remplir plusieurs missions : missions de service public, formation des chasseurs, aide à la biodiversité avec le financement des jachères, etc... La chasse est également un acteur économique important, il y a environ 15000 chasseurs dans le département. Il y a 1500 territoires de chasse (600000 ha) dont 284 gérés par les ACCA.

L'ACCA de Jardres ne compte plus que 37 adhérents, 6 chasseurs en moins cette saison. Les jeunes ne semblent plus motivés pour cette activité et la moyenne d'âge augmente sérieusement. Il faut dire que nous sommes devenus une commune péri-urbaine qui voit son territoire et son biotope modifiés d'année en année.

Le gibier peine à survivre dans cet environnement et seuls les lâchers de faisans et perdreaux distraient les chasseurs. Des battues sont organisées régulièrement pour prélever le gros gibier et limiter les renards qui prolifèrent sur la commune.

Nous devons rester très vigilants sur la sécurité puisque les chemins, les routes sont très empruntés et les constructions se multiplient. Tous les chasseurs ont reçu l'habituel dépliant et une grande partie du document est consacrée au rappel des règles de sécurité : il s'agit de le lire !

Néanmoins, malgré tous les aléas, il règne une bonne ambiance au sein de l'ACCA et plusieurs manifestations permettent d'entretenir des liens entre les chasseurs de toute génération.

Le président, Jacky Chebassier

Le bureau :

Président d'honneur : Octave Lavaud. **Président :** Jacky Chebassier. **Vice-Président :** Pierre Godefroy
Secrétaire : Jérôme Princet. **Trésorier :** Eric Mirebeau

Membres : Jean Claude Meunier - Bernard Sarrazin - Michel Paître - Raymond Breton - Fernand Hamon - Christophe Moreau - Jean Noël Arlot - Max Aubrun.

Activités 2015



Banquet



Assemblée Générale



Brocante



Brocante

Activités 2016

28 février : repas de fin de battues. 13 mars : banquet des chasseurs.
 12 juin : 10^e brocante en partenariat avec le comité des fêtes

www.fbertpeinture.com



François BERT

Peinture bâtiment



intérieur et extérieur

Ravalement
 Sols et Murs
 Décoration

Lavage - Démoussage
 Toitures et
 Façades

Publicité adhésive

Panneaux
 Enseignes
 Véhicules

fbert86@orange.fr

05 49 50 19 28 • 06 68 68 53 90



Les cérémonies commémoratives sont l'occasion d'honorer la mémoire des combattants et des victimes de guerre. Elles sont indispensables pour la transmission de la mémoire aux jeunes générations.

19 MARS 1962 : 53^e anniversaire du cessez le feu de la guerre d'Algérie.

Après le traditionnel dépôt de gerbe à la stèle du souvenir, square du 19 mars 1962, le cortège a rejoint le monument aux morts pour la lecture par le président des anciens combattants de l'ordre du jour du Général Ailleret.



8 MAI 1945

Pour marquer ce 70^e anniversaire de la victoire du 8 mai 45, la cérémonie commémorative s'est déroulée en présence de l'Harmonie municipale de Chauvigny et du club de véhicules militaires de Châtellerault.

Après le dépôt de gerbes aux monuments aux morts, le maire Jean-Luc Maerten a donné lecture du discours de Jean-Marc Todeschini, Secrétaire d'État auprès du ministre de la défense et son adjoint, Jean-Marie Vriet, la lettre de Guy Môquet.

Au cours de la cérémonie, le maire et le président des anciens combattants ont remis le diplôme et la médaille de Reconnaissance de la Nation à Jean-Claude Meunier, fidèle adhérent à la FNACA depuis 40 ans



11 NOVEMBRE : 97^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

Dans son message, l'UDAC 86 (Union Départementale de la Vienne des Associations de Combattants et des Victimes de Guerre) invite toutes les générations et spécialement la jeunesse, à œuvrer pour un monde plus juste, plus solidaire et en paix.



La jeunesse a répondu à cette invitation et les enfants des écoles ont rejoint le cortège pour aller déposer une rose au pied du monument aux morts avant le dépôt des gerbes par le maire et les Anciens Combattants en hommage à nos valeureux aînés tombés au Champ d'honneur.

Activités 2015
Concours de belote



En 2016
Dimanche 7 février : Concours de belote.
Dimanche 21 février : Spectacle « Les Bodin's Grandeur Nature » à la Rochelle.
Samedi 19 mars : Commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie.
Dimanche 8 mai : Cérémonie et banquet.
Vendredi 11 novembre : Cérémonie.



1970-2015 : 45 ans se sont écoulés depuis la création du club le 19 mai 1970.
Que de souvenirs, de rencontres humaines inoubliables et d'épopées sportives mémorables.

L'équipe Senior

Après une saison 2014-2015 difficile, le FC JARDRES a réussi à se sauver de justesse de la descente en effectuant une très bonne 2^e partie de championnat. Le club présente cette année un effectif remanié avec l'apport de nouvelles recrues d'un bon niveau proposant un très beau jeu pour le plus grand plaisir des supporters. L'équipe démontre qu'elle est prête à en découdre avec les plus gros clubs de sa poule. Ce sont 25 licenciés qui composent l'ensemble de l'équipe encadré par le nouvel entraîneur Jean Loup SABANDITH. Sébastien BRISSONNET et Pierre Yves ELOY arrêtent leur rôle d'entraîneur en fin de saison.

L'Equipe UFOLEP

Composée de joueurs de plus de 35 ans, le championnat s'effectue en football à 7. Les matches ont lieu le vendredi soir et c'est avant tout un football loisir où règne la convivialité. Les rencontres sont d'ailleurs toujours suivies d'un repas.

Responsables : Arnaud MAUVOISIN et Jérôme GRIMAUD

Les Jeunes

Ils évoluent au sein du groupement Vallée de Vienne et Moulière qui comprend les clubs de Bignoux, Bonnes, Chauvigny, Jardres, Lavoux, Liniers, Saint Julien l'Ars et Savigny L'Evescault.

L'ensemble représente 300 joueurs qui évoluent en football départemental et en régional pour les U19 et les U16. Cela permet de faire jouer tout le monde, de faire des équipes cohérentes et d'avoir des éducateurs en fonction des catégories.

Pour JARDRES : Contacter Jean Pierre CHAUMET, tél. 05 49 01 07 28 ou le secrétaire du club James FOMBEUR, tél. 05 49 56 65 83.



Les infrastructures :

Avec le concours de la Mairie, le club a aménagé en salle de convivialité les anciens locaux qui servaient de rangement permettant de recevoir dignement nos hôtes chaque dimanche.

Cet espace sera également utilisé par les jeunes de Val de Vienne et Moulière qui pourront prendre leur collation d'après match dans de meilleures conditions.

Concernant le terrain, le club est très satisfait de l'entretien et de la qualité de la pelouse. Le traitement apporté il y a 2 ans a porté ses fruits.

Bureau

Président : BRISSONNET Christian. **Vice Président :** LAPORTE Alain. **Secrétaire :** FOMBEUR James - **Adjoint :** BRISSONNET Sébastien. **Trésorier :** DARTHOUT André. **Adjoint :** BOUILLEAU Guy. **Membres :** BROUARD Bernard, PLAINCHAMP David (Arbitre du club évoluant en régional), POITEVIN Florence, ROY Bernard et 3 nouveaux, LADJADJ Nicolas, COGNAULT Antonin et LEPINOIS Jessie. **Hors bureau :** BRISSON Eric. **Arbitrage :** Eric BRISSON et Alain LAPORTE assurent l'arbitrage pour le club (arbitre assistant, et le centre en cas d'absence d'arbitre officiel).



Les festivités

En octobre 2015, le 2^e vide grenier a accueilli une cinquantaine d'exposants et attiré un nombreux public. **2016 :** Le bal du club est prévu le 12 mars à la salle des fêtes. Le thème cette année, sera LA MUSIQUE DES ANNÉES 80. **27 mai :** Assemblée Générale. **2 octobre :** Brocante. **17 décembre :** Terrine de Noël.

Le président tiens à remercier l'ensemble des personnes qui œuvrent chaque jour à la vie de notre association sportive.

Christian BRISSONNET



A Jardres, la solidarité n'est pas un vain mot



La solidarité n'est pas un vain mot, c'est ce qu'ont démontré les membres du Club de foot, les bénévoles et artisans qui ont à l'appel de cette famille, victime d'une escroquerie en 2013. Adeline Lahaye et Jean-Loup

Sabandith n'oublieront jamais leur installation à Jardres. Depuis qu'ils ont acheté une maison au cœur du bourg, ils sont passés par toutes les émotions.

L'aventure débute en 2013 avec l'achat d'une jolie maison à rénover. Ils font appel à un entrepreneur pour réaliser les travaux d'isolation, de plomberie et d'électricité. « Nous avons payé la facture, soit 46.000€ mais, malheureusement, l'entreprise a fait faillite, nous laissant une maison inhabitable avec des travaux réalisés à environ 30%. » Ne pouvant terminer travaux, Jean-Loup, footballeur prend contact avec les responsables du club de foot de Jardres et explique ses problèmes. Le Football club va alors se mobiliser, par solidarité avec Jean-Loup. Très vite, les bénévoles

se rassemblent et les corps de métiers sont nombreux. Un électricien, un plaquiste, un menuisier s'attellent à la tâche avec le soutien des habitants de la commune qui n'hésitent pas à proposer du matériel. En huit mois, les coups de mains se sont succédés et 900€ ont été collectés. Tous se sont réunis pour une surprise : offrir à Adeline et Jean-Loup l'électroménager nécessaire à l'équipement de la maison qu'ils espèrent intégrer dès le début de l'année. « Toutes ces personnes ont fait preuve de tellement de gentillesse. Il y a beaucoup d'humanité et de solidarité à Jardres », a déclaré le couple, très ému. Christian Brissonnet, président du FC Jardres a d'ailleurs trouvé la formule en s'adressant à l'assemblée : « Chaque fois que vous passerez devant cette maison, vous penserez à vos amis. Parce qu'aujourd'hui, ce sont nos amis ! » Des amis qui seront bientôt des habitants comme l'a souligné le maire, Jean-Luc Maerten, en leur souhaitant la bienvenue et en saluant ses concitoyens : « Vous avez fait preuve d'une grande solidarité dont nous avons tant besoin dans ces moments difficiles pour notre pays. » Une entraide qui donne encore un peu plus de sens au « vivre ensemble ».



Les Baladins de Jardres

Les sorties 2015

Pour leur sortie de l'année les Baladins de Jardres ont participé au Marathon du Mont Saint Michel, le dimanche 31 mai. Après le Tour du Nipalou dans le Cantal l'année dernière, les Baladins ont choisi cette année le Mont Saint Michel.

Entre Bretagne et Normandie, le Marathon de la baie du Mont Saint-Michel accueille 5000 coureurs qui viennent de toute la France mais aussi de nombreux pays d'Europe et d'ailleurs. Ce sont plus de 30 nations qui sont représentées

pour vivre un grand moment dans un site magique, celui de la baie du Mont Saint-Michel. C'est l'une des rares épreuves où l'on voit l'arrivée dès le départ !! En effet le Mont Saint Michel est en ligne de mire dès le départ de Cancale.

Les 30 Baladins ont rejoint Saint Malo en car pour retirer le samedi 30 mai les dossards et prendre les départs à Cancale des différentes courses le dimanche. 14 ont fait le marathon et 16 l marathon en duo.

Quelques performances :

Marathon : Christophe RICHARD 555^e en 3h27'22 et Valérie CHASSINT 1022^e en 3h40'21. **Marathon en duo :** Guillaume BERTRAND 97^e en 3h20'30, Vincent AUZANNEAU 127^e en 3h26'15, Philippe KRIER 131^e en 3h26'52 et Lisiane PLAISANT 217^e en 3h40'22.

Sinon tout le long de l'année, les Baladins sont présents sur les courses du département et hors-département :



Le Relais des Asperges à Saint Cyr



Le Tour de la Vienne pédestre



Les Baladins à Saint Malo

Le Challenge Jean Le Bon (Nieul l'Espoir, Vernon et Saint Maurice la Clouère) ; La course des Mille Marches de Poitiers (mars 2015). le Trail de l'Ardéchois et le Trail des Hospitaliers

Valérie CHASSINT

La Balade hivernale

489 participants se sont élancés à 9h30 dans les sous bois sur un parcours pour les uns de 9 km et les plus « costauds » de 17km. Sur les 6€ du montant de l'inscription, 1€ sera reversé à La Maison des Familles. Cette association accueille les proches des personnes hospitalisées au CHU dans un esprit chaleureux et convivial.



Bureau

Présidente : Valérie CHASSINT, 18 rue des Groges, Tél. 06 72 15 10 23, valerie.chassint@orange.fr
Vice-président : Vincent AUZANNEAU, 15 rue de Servouze, tél. 06 17 40 62 61, kevitoin@orange.fr
Secrétaire : Guillaume BERTRAND, tél. 06 84 53 90 01. **Trésorière :** Magali BOUTET, tél. 06 63 22 60 05
 Site internet : www.lesbaladinsdejardres.fr



GÉNÉRATIONS MOUVEMENT- AÎNÉS RURAUX - Club de Jardres

Au revoir 2015, Vive 2016.

2015 s'achève dans une ambiance jamais ressentie depuis bien longtemps. L'actualité du mois de novembre après un mois de janvier endeuillé, fait frémir. Le club s'associe à la peine des familles violemment éprouvées à Paris. L'automne qui ne s'affiche pas, s'étire doucement et l'hiver avec ses couleurs ternes enveloppe nos environs. L'heure de la synthèse est arrivée, avec les peines et les joies.

Le club, malgré la jeunesse de ses adhérents, vit à son rythme : celui des bonnes volontés, continue à entretenir la flamme de la convivialité. Les temps sont très durs, les tables de la Salle de plus en plus lourdes, alors les activités varient peu.

En consolation rappelons à toutes et tous, que c'est aussi de cette façon que seront conservées traditions et savoirs, richesse de notre territoire encore rural.

Avec une présence permanente, les premiers et troisièmes jeudis de chaque mois, été compris, la belote ne faiblit pas, le scrabble atteint ses meilleurs scores, et cela méritait bien, que chaque mois, une table soit visitée. Il n'est de convivialité affirmée, qu'avec une assiette et une table bien garnies; pour les verres, la sobriété est devenue une règle.

La peur des gendarmes ? Certainement non, mais des santés qui sont éprouvées, des régimes recommandés et un respect de la discipline gastronomique par la faculté... Il n'en fallait pas plus. Nous avons, néanmoins, visité et testé les restaurants à l'entour.

Avec des résultats diversement appréciés, mais nous contribuons, nous aussi, à la vie locale. Les petites gâte-

ries des goûters ne sont pas oubliées, nous avons même la sensation qu'elles sont de plus en plus attendues... c'est un très bon signe. Si vous aussi êtes tentés par ces moments de partage dans la joie, et l'échange des dernières nouvelles, rejoignez nous, nous avons largement la place pour toutes et tous.

Chaque année nous vous le redisons : « Et si malgré tout cela vous ne trouvez pas réponse à vos attentes, sachez que le club est prêt à organiser les activités, que vous souhaitez voir naître et se développer à Jardres. »

Nous publions avec les autres associations de la commune un calendrier de nos concours de belote. Grands moments riches de rencontres, de fous rires et aussi de récompenses qui ne sont jamais négligeables. N'oubliez pas, venez jouer, vous ne repartirez pas les mains vides.

Concours 2016 : Vendredi 12 février, vendredi 15 juillet et jeudi 8 décembre.

Quand ce Bulletin sera entre vos mains, il sera temps pour le Club de souhaiter à Toutes et tous,

Une Bonne et Heureuse année 2016.

Daniel Vedrenne



« La Marcelle » est partie en juillet, elle avait 95 ans.

Les peines d'avoir vu partir une figure du club, sans doute l'une des dernières qui fut présente, lors de la création du club.

Marcelle AUDRU est partie, comme à l'habitude peut-on dire, sur la pointe des pieds, en silence, après nous avoir si souvent fait sourire et rire, avec ses répliques, frappées au coin d'un bon sens sans faille, son envie de vivre pleinement, de porter la joie autour d'elle. En un mot, elle était la Bonne Humeur personnifiée. D'ailleurs, qui oubliera son expression favorite parlant d'elle-même : « "La Marcelle " vous souhaite le bonjour !!!! » déclamée au seuil de la porte du club. Merci Marcelle. Tout le club a une pensée affectueuse pour elle et pour sa famille.

La municipalité et les membres du CCAS adressent leurs sincères condoléances à toute la famille.

HISTOIRE DU MONUMENT AUX MORTS DE JARDRES



L'édification du monument aux morts a été prise en charge par un comité dont le projet reçoit l'accord de la commune par une délibération du 19 septembre 1920, approuvée par le décret présidentiel du 31 janvier 1921.

Curieusement, le croquis du projet qui représente une croix n'a été modifié, sur demande du préfet, que sur propositions.

En même temps que son accord, la commune donnait au comité une parcelle du cimetière avec ses droits pour l'emplacement du monument.

Délibération du Conseil municipal du 19 septembre 1920 sous la présidence de Monsieur Aubier, maire.

« Le Conseil municipal saisi d'une demande du Comité qui s'est constitué à Jardres pour élever un monument à la mémoire des enfants de Jardres tombés pour la Patrie, décide à l'unanimité de donner le terrain nécessaire à l'érection de ce monument (soit 25 m²) dans le cimetière de Jardres. Il abandonne ainsi au profit du dit Comité les deux tiers qui lui reviennent dans le prix du terrain.

Le Conseil municipal agissant en tant que bureau d'Assistance abandonne pour le même objet et au dit Comité le tiers qui lui revient dans le prix du terrain donné ».

Réalisé par Raymond Dutheil de Pouillé, qui a aussi réalisé le monument aux morts de Pouillé, ce pilier commémoratif est orné d'un trophée, composé d'une couronne funéraire, d'une branche de laurier avec un rameau d'olivier et d'un drapeau en berne, sous une croix latine aux extrémités triflées.



Le trophée est souligné par un angle sous lequel se lisent quelques vers de Victor Hugo.



Dans la partie haute, une couronne de feuilles de lauriers en bandeau isole la frise où sont inscrites les dates de la guerre.

Le chapiteau mouluré soutient une urne voilée, motif d'inspiration religieuse, fréquent dans les cimetières (à la place du coq figurant sur le croquis).

Le piédestal porte l'hommage de la commune dominé par une croix de guerre dans une couronne de feuilles de lauriers animée de rubans.



Les noms des morts sont inscrits sur des plaques de marbre, placées sur les parois latérales. D'autres plaques ont été rajoutées au niveau du fût, en mémoire des victimes de conflits plus récents.

L'aire du monument, adossée au mur du cimetière dont elle a été détachée forme une terrasse fermée par des murets.

L'urne

L'urne au sommet du monument représente un vase qui recueille les cendres des défunts. Le voile qui recouvre l'urne symbolise le mystère qui entoure la mort. L'urne est fréquente dans les cimetières comme ornement de stèle funéraire.



La croix

La présence d'une croix, symbole chrétien, sur les monuments aux Morts est illégale dans la mesure où ces monuments sont l'expression d'un hommage public. Cependant, la brutalité du conflit et la puissance de la tradition s'opposant au caractère récent de la loi de 1905 expliquent la multiplication de telles écarts. Bien souvent, il s'agit de monuments dont l'édification a été décidée spontanément par les collectivités sur des fonds privés. Malgré les semonces du préfet et quelques déclarations d'intention des édiles concernés, ces critères religieux (croix, inscriptions) ont été conservés. La croix latine se retrouve ainsi à Jardres, Lhonnaizé ou Morthemmer, autant de communes qui se sont dispensées de subvention et d'autorisation.



Le nombre de victimes dès le début de la Première Guerre mondiale ajouté à la violence du conflit avec un usage jusque-là inégalé de l'artillerie qui rendit difficile, voire souvent impossible, l'identification des corps a fait naître le besoin impératif de dédier un lieu, un monument, où les familles, les communautés et surtout les vétérans puissent se réunir et rendre hommage aux morts et aux disparus. Ce besoin s'était déjà fait sentir après la guerre de 1870, mais c'est à la suite du conflit 1914-1918 que le mouvement s'est généralisé. Des monuments aux Morts pour la France s'élevèrent de toute part, dans toutes les communes, dès la fin de la guerre et même parfois bien avant.



Un recensement de la liste des noms inscrits sur le monument aux morts et ceux sur la plaque installée dans l'église a permis d'identifier 4 noms supplémentaires, ce qui porte à 40 le nombre des "Morts pour la France" de la Grande Guerre.

Lieu de mémoire, document historique, patrimoine modeste, le monument aux Morts de 1914 – 1918, malgré un langage symbolique qui se veut universel, ne délivre plus le même message. Les veuves, les orphelins, les "gueules cassées" comme les combattants rescapés ne viennent plus étancher leurs larmes, crier silencieusement leur douleur, parfois calmer ou épuiser leurs colères, le temps estompe le drame familial, les témoins ont disparu. La litanie républicaine des enfants "Morts pour la France" n'a plus cours que lors des cérémonies militaires et de commémoration. L'idée d'une Nation construite depuis la révolution française sur le mythe de la guerre révélant les plus hautes vertus civiques : courage et don de soi "Pro Patria", se comprend plus difficilement aujourd'hui avec la disparation de la conscription, concept de guerre propre ou de droit d'ingérence.

Marie-Claude CHABOISSEAU

Les monuments aux Morts de la Grande Guerre du pays chauvinois.



Les congés scolaires en 1867

Le 6 novembre 1867, le Conseil Municipal prenait la délibération suivante : Le conseil décide de transférer du jeudi au samedi le congé de l'école, les jours où il y a foire à Chauvigny, soit le 2^e samedi de chaque mois.

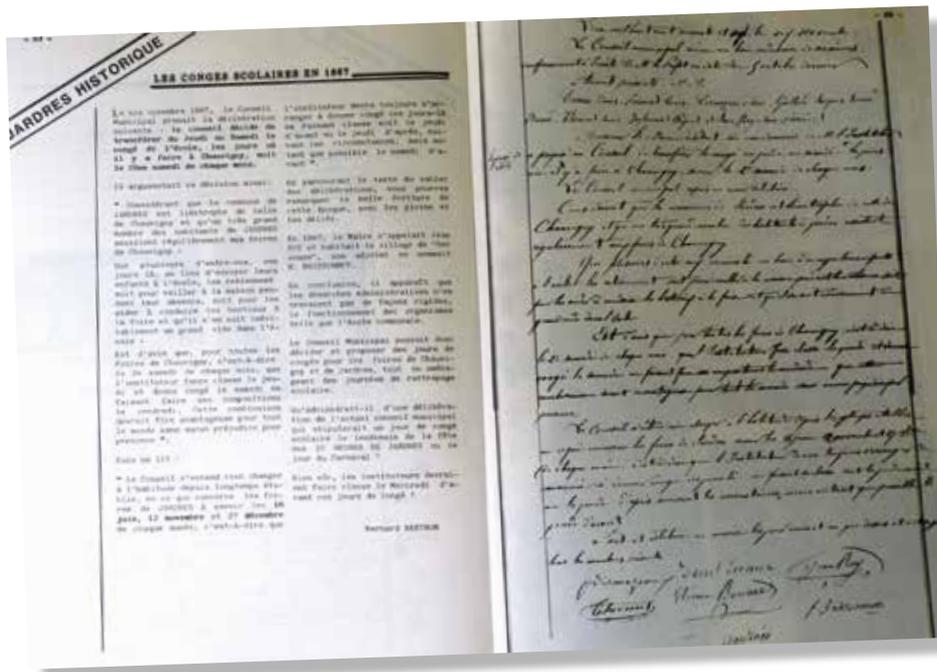
Il argumentait sa décision ainsi :

« Considérant que la commune de Jardres est limitrophe de celle de Chauvigny et qu'un grand nombre des habitants de Jardres assistent régulièrement aux foires de Chauvigny.

Que plusieurs d'entre-eux, ces jours là, au lieu d'envoyer leurs enfants à l'école, les retiennent soit pour veiller à la maison pendant leur absence, soit pour les aider à conduire les bestiaux à la foire et qu'il s'en suit inévitablement un grand vide à l'école.

Est d'avis que, pour toutes les foires de Chauvigny, c'est-à-dire le 2^e samedi de chaque mois, que l'instituteur fasse classe le jeudi et donne congé le samedi en faisant faire ses compositions le vendredi. Cette combinaison devrait être avantageuse pour tout le monde sans aucun préjudice pour personne.

Le conseil n'entend rien changer à l'habitude depuis longtemps établie, en ce qui concerne les foires de Jardres à savoir les 18 juin, 12 novembre et 27 décembre de chaque année, c'est-à-dire que l'instituteur devra toujours s'arranger à donner congé ces jours-là en faisant classe soit le jeudi d'après, suivant les circonstances, mais autant que possible le samedi d'avant ».



En ce temps là, les démarches administratives n'entravaient pas de façons rigides le fonctionnement des organismes telle que l'école communale. Le Conseil Municipal pouvait donc décider et proposer des jours de congés pour les foires de Chauvigny et de Jardres, tout en aménageant des journées de rattrapage scolaire. Qu'advierait-il d'une délibération de l'actuel conseil municipal qui stipulerait un jour de congés scolaire le lendemain de la fête des 10 heures de Jardres ou le jour du Carnaval ? Bien sûr, les professeurs des écoles devraient faire classe le mercredi d'avant ces jours de congés !

Le temps scolaire reste aujourd'hui toujours d'actualité avec la réforme des rythmes scolaires et cette année avec la mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaire).

En savoir plus :

En 1867, le Maire s'appelait Jean ROY et habitait le village de Servouze qui comptait 9 habitations, 9 ménages et 35 habitants. Son adjoint se nommait M. BRISSONNET.

La commune comptait à cette époque 449 habitants dont 122 garçons et 112 filles, 94 hommes mariés et 91 femmes mariées, 10 veufs et 20 veuves.

BONNEFOY-PALMIER

Au plus près de vos projets

- Enrobés ■ Pavages
- Béton désactivé

Bonnefoy-Palmier
18, avenue de la Vienne
86300 CHAUVIGNY
Tél : 05 49 46 31 03




Centre-Ouest
contact.bonnefoy.palmier@colas-co.com

► Repas des conseillers

C'est maintenant une tradition bien installée, le maire et les adjoints offrent tous les ans une journée champêtre familiale aux conseillers et au personnel communal.

Cette journée s'est déroulée par un temps magnifique, le 19 septembre dans le jardin derrière le presbytère.



► Noël à la cantine et à la garderie



► Recensement de la population 2016



La commune de JARDRES doit procéder en 2016 au recensement de sa population.

La période de collecte sur le terrain démarre le jeudi 21 janvier 2016 pour se terminer le samedi 20 février 2016.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Lors de son passage, l'agent recenseur vous propose de répondre à l'enquête de recensement sur les documents papiers ou sur internet.

Pour répondre sur internet : Cliquez sur « le recensement en ligne, c'est ici » sur la page d'accueil du site le-recensement-et-moi.fr

Par arrêté municipal du 3 décembre 2015, Christine COGNAULT est désignée coordonnateur, M^{mes} Chantal LEBEAU et Marie-Odile THEVENET sont désignées agents recenseurs.





► Trocs verts de Printemps et d'automne

Printemps

La pluie et le froid ont contrarié le Troc Vert de printemps qui avait retrouvé son emplacement initial place Raphaël Guillon en raison des travaux à la mairie.

Les adhérents du Troc vert toute l'année avaient fait leur commande avant et les échanges ont eu lieu pour la plupart ce jour là. Le fichier du Troc vert toute l'année s'est enrichi de trois nouveaux adhérents.

La documentation de la bibliothèque a été très utile pour mettre un nom sur des plantes inconnues et pour les conseils de leur plantation. Plante originale qui a fait son entrée sur le Troc : l'arbre à muguet.

Sinon, beaucoup de sedums, arums, teucriums, saxifrages, prêles, bambous, héliobore, plantes aromatiques, etc..., mais toujours pas de plantes pour le potager à part l'oseille.



Automne

Le 13^e Troc vert des « jardrainiers » n'a pas manqué son rendez-vous avec un généreux soleil et une fréquentation presque estivale.

Les premiers jardiniers, ou plutôt jardinières, sont arrivés avant 15h les bras chargés de plantes en tous genres, de graines, d'arbustes et même d'arbres fruitiers de plus de 2m de haut.

Annick Fombeur, l'inspiratrice du troc vert explique : « Il y a les habitués, des inconditionnels des échanges de plantes qui ont une grande connaissance des variétés, qui savent déjà à qui ils vont donner la dernière de leur petites merveilles et qui recherchent avec gourmandise la « rareté » d'un spécimen précis. Emportés par leur élan, ils avaient oublié que la plante à l'honneur pour le troc d'automne était l'IRIS. Il y en eu, malgré tout mais moins que je ne l'avais espéré ».

Nombreux sont ceux qui sont venus pour assister à la démonstration d'extraction d'huile essentielle de lavande par Claude Bretaudeau qui a bien expliqué le principe. 25 litres d'épis de lavande ont été ainsi nécessaires à l'extraction d'environ 125cl d'huile. Merci à toutes les personnes qui ont donné leur propre récolte de lavande.

Rendez-vous 2016

Samedi 2 avril : Troc vert de printemps - Samedi 15 octobre : Troc vert d'automne

► Section PRESSEC champêtre



Le 12 Septembre 2015 une soixantaine de personne habitants Pressec, anciens et nouveaux se sont retrouvés pour le repas annuel en plein-air organisé par la nouvelle équipe menée par Nelly Boutillet et Jacky Grangeon.

Cette année plusieurs changements, la date qui passe de juin à septembre et une nouvelle formule concernant le repas ou chaque personne amène son pique-nique et tout est mis en commun.

Comme tous les ans ce repas champêtre se déroule dans la propriété de M. Tucholski qui participe aussi à ce moment de convivialité.

Les organisateurs et l'ensemble des convives sont heureux d'accueillir les municipalités de Jardres et Chauvigny pour trinquer avec eux autour de l'apéritif.

Précisons que le village de Pressec est réparti sur les 2 communes dont Jardres représente environ 75 % des foyers.

Nelly Boutillet, enchantée précise : « Nous tenons à remercier M. Tucholski, le comité des fêtes pour le prêt du tivolì et tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de cette journée. Nous ferons tout pour que l'année prochaine nous soyons encore plus nombreux ».

Nelly BOUTILLET

► **Festival d'été du Pays Chauvinois**



Plus de 600 personnes, dans le cadre du Festival d'été du Pays Chauvinois fin août les gradins et les chaises pour découvrir ce groupe Sentimiento Criollo créé en 1993 pour défendre les traditions argentines imprégnées socialement et politiquement de cette culture du tango. Les spectateurs ont été conquis par la qualité de ces prestations, tant au niveau des danses que de la musique et des chants. L'ensemble du groupe, touché par les vivas du public n'a pas hésité à reprendre une dernière danse, acclamée à tout rompre par le public qui en redemandait encore et encore.

Toutes les meilleures choses ont une fin, et c'est le maire qui a remercié l'ensemble du groupe pour ce spectacle « Je vous remercie, comme tout le public pour cette magnifique prestation et vous donne rendez-vous dans quelques années pour revenir à Jardres ».

A suivi l'échange de cadeaux, puis le directeur a précisé par l'intermédiaire de l'interprète « Nous voulons vous remercier pour l'accompagnement de votre municipalité qui nous a facilité dans notre préparation et du magnifique hébergement à la maison familiale de Jardres sur le site de Bonneuil - Matours. Encore merci pour votre accueil et merci au public pour leur participation qui nous fait chaud au cœur » et de poursuivre « C'est pour nous un grand signe de respect et la meilleure récompense pour cette troupe composée exclusivement d'amateurs ». Rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau spectacle qui sera encore, comme l'a précisé le maire, un groupe folklorique invité du Festival de Confolens proposant des Danses et Musiques du monde.

► **Ecole de musique de Chauvigny**

L'Eglise enchantée

Jeudi 16 avril, l'église de Jardres a accueilli la section école de musique de l'Harmonie Municipale de Chauvigny pour l'audition de la classe de chant d'Annie STAMATAKIS.

Accompagnés par Jean-Jacques ROSSATO et des élèves des classes de piano, violon et guitare électrique, les élèves ont proposé un répertoire diversifié, classique, jazz ou de variété.

L'excellente acoustique de l'église a permis aux spectateurs d'apprécier la qualité des interprétations d'œuvres de Mozart, Haydn, Wagner, Bizet, Gershwin ou Miles.

En clôture de ce concert particulièrement réussi tous les « acteurs » se sont rassemblés devant l'autel pour reprendre en « cœur » un morceau du programme sous les applaudissements du public.

La vice-présidente de la section école de musique, Caroline Cammal-Baillargeat enchantée par cette prestation confesse : « Les organisateurs remercient chaleureusement la municipalité de Jardres pour l'accueil réservé à notre association et ont apprécié, pour leur confort, le chauffage par bancs rayonnants ».



► **Journée du Patrimoine**

Le bourg aux odeurs du bon pain de campagne

Dans le cadre des journées du patrimoine le samedi 19 et dimanche 20 septembre nos boulangers, Stéphane et Aurélie ont remis en service le four du village situé place Raphael Guillon.

La mise en chauffe du four a débuté tôt le samedi matin pour la cuisson à l'ancienne des tourtes, boules, pain traditionnel, brioches, broyés et pizzas.

Nos boulangers pour la circonstance ont installé un stand devant le four pour la vente sur place des pizzas le samedi après-midi le dimanche toute la journée.





Ne jouez pas avec le feu, brûler ses déchets verts : c'est INTERDIT

(Circulaire du 18 novembre 2011)

En cas de non respect, vous risquez une contravention de 450 € (article 131-13 du code pénal)



Pourquoi c'est interdit ?

- Nuisances causées au voisinage
- Toxicité pour l'Homme & pollution de l'environnement (émission de particules, d'oxydes d'azote, d'hydrocarbures aromatiques polycycliques, de monoxyde de carbone, de composés organiques volatils, ou encore de dioxines)
- Risque de propagation d'incendie
La toxicité des substances émises est encore augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets du jardin (plastiques, bois traités).

Quels déchets ?

Les feuilles mortes, tontes, tailles de haies ou d'arbustes, les résidus d'élagage, les déchets d'entretien de massifs, ainsi que les autres déchets végétaux issus des parcs et jardins.

Qui est concerné ?

Les particuliers ; Les professionnels ; Les collectivités territoriales.

IL Y A D'AUTRES SOLUTIONS

Compostage ; Broyage ; Paillage ; Apport en déchèterie.

50 kg de déchets verts brûlés = autant de particules que 9 800 km parcourus en voiture diesel récente

160 kg de déchets verts/an/hab.

Renseignements auprès de votre mairie ou en préfecture (dérogations possibles).

► Journée défense et citoyenneté - JDC



QUI ?

Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

• Par internet

1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr et vérifiez ensuite que le recensement est possible dans votre commune.

2 - Munissez-vous des documents numérisés suivant : pièce d'identité et livret de famille.

3 - Allez dans la rubrique « Papiers Citoyenneté », cliquez sur « Recensement, JDC et service national », ou dans la zone « Recherche » tapez « recensement ».

4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

• A la mairie de votre domicile

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ « MA JDC SUR MOBILE » EN 1 CLIC



En Poitou-Charentes, rechercher des établissements pour Personnes Agées (Ehpa, Ehpad, USLD) et réaliser sa demande d'admission en ligne, c'est désormais possible, en se connectant sur un site public, gratuit et sécurisé :

www.viatrajectoire.fr

Accessible aux particuliers, médecins libéraux, aux professionnels hospitaliers et du secteur médico-social.

ViaTrajectoire est un portail d'orientation. Il vous aide à trouver un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ou non qui correspond à vos critères.

Il vous permet également de faire votre demande en ligne,

de transmettre votre dossier à votre médecin traitant et de suivre l'avancement de vos demandes d'admissions.

Il est le fruit d'une coopération entre l'ensemble des acteurs du secteur médico-social, l'Agence Régionale de Santé Poitou-Charentes et les Conseils départementaux.

Le site ViaTrajectoire propose à toute personne qui cherche une place en maison de retraite :

- un annuaire national des maisons de retraite,
- une aide personnalisée à la recherche des établissements répondant à vos critères, (financiers, géographique, etc.)
- un formulaire unique national de demande d'admission,
- une transmission confidentielle et sécurisée des données médicales.

Pensé pour simplifier votre admission en maison de retraite, il est accessible aux personnes que vous désignez ou qui agissent en votre nom.

► Les pompiers en manœuvre au silo

Afin de faciliter l'intervention des pompiers en cas de sinistre, la coopérative Terrena Poitou a organisé à Jardres un exercice d'incendie en simulant un feu de silo.

Patrick Tranchée, chef de silo à la coopérative Terrena de Jardres, a composé le 18. Objectif : prévenir les pompiers d'un incendie dans le silo de céréales. L'annonce déclenche les secours mais pas la panique puisqu'il s'agit d'un exercice.

Quelques minutes plus tard, les camions de pompiers ont pris place près des réserves incendies. La vingtaine de pompiers, en tenue ignifugée, se déploie rapidement sous l'œil attentif du capitaine Launay.

Du côté du personnel de Terrena, l'exercice s'avère tout aussi pédagogique.



La salle de commande EBIScreen est un système de surveillance du trafic par affichage visuel qui permet une gestion efficace et économique.



En partenariat avec la MSA, Génération Mouvement (les Aînés Ruraux), l'ADMR, Groupama et Familles Rurales, Présence Verte Services œuvre pour le maintien à domicile des personnes âgées, la lutte contre l'isolement et la dépendance, notamment en milieu rural.

L'association a pour but de développer une politique d'action sanitaire et sociale prenant en compte les besoins sociaux des ressortissants du régime agricole et des ruraux, d'animer et revitaliser le milieu rural et agricole, de favoriser l'éducation et la promotion de la santé, d'aider les catégories sociales fragiles en vue d'améliorer leurs conditions d'existence (familles en difficulté, personnes âgées, handicapées, sans emploi,...), d'apporter une réponse par toute offre de service aux besoins sociaux et sanitaires exprimés par le milieu rural, urbain et périurbain.

Le portage de repas à domicile : L'équipe de Présence Verte Services, à bord de ses 15 véhicules a parcouru plus de 600 000 kilomètres en 2014 aussi bien dans les villes que les hameaux les plus reculés pour porter près de 230 000 repas.

Le relationnel : L'association tient à préserver le lien avec ses adhérents via les compétences et le relationnel de ses salariés. Le portage de repas permet de rompre l'isolement par un passage régulier.

Des gestes simples - la carte et le gâteau d'anniversaire - aux gestes qui sauvent, l'équipe de Présence Verte Services œuvre pour l'autonomie des personnes âgées et leur apporte réconfort.

Des repas adaptés aux adhérents : à la carte pour favoriser l'autonomie, des menus équilibrés pour se simplifier la vie, des régimes pour prendre soin de sa santé,

des plats, mixés, hachés ou moulinés pour accompagner les personnes à des moments spécifiques.

La livraison s'effectue en liaison froide et Présence Verte Services s'assure de la continuité de la chaîne du froid de la cuisine centrale jusqu'au domicile. Les responsables s'assurent de leur qualité par les remontées régulières de leur équipe, des enquêtes de satisfaction et dégustations.

Depuis juin 2015, les repas sont confectionnés à Parthenay. Grâce au nouveau concept à la carte, Présence Verte Services constate la satisfaction de ses adhérents, tant pour le choix du repas que pour ses qualités gustatives.

La téléassistance : La téléassistance permet à des personnes seules ou en situation d'isolement de se sentir en sécurité dans leur domicile grâce à la centrale d'écoute, au réseau de solidarité de proximité, à une ligne téléphonique dédiée de convivialité, et aux visites annuelles du personnel de l'association.

Les particularités de Présence Verte Services en matière de téléassistance : une visite annuelle auprès de chaque adhérent, un conseiller unique aussi bien pour l'installation, la maintenance ou la visite annuelle, le sérieux du réseau national Présence Verte avec le label qualité, pas de démarchage commercial agressif. Bientôt, la téléassistance mobile permettra à toute personne d'être en sécurité où qu'elle soit, grâce à un système de géolocalisation (mise en place courant 1^{er} trimestre 2016 pour Présence Verte Services).

Présence Verte Services, 37, rue du Touffenet - 86000 POITIERS
Tél. : 05 49 44 59 99 / Fax. : 05 49 44 59 04
www.presenceverteservices.com



► Association locale ADMR de Saint Julien l'Ars

Horaires d'ouverture :

Lundi et vendredi de 9h à 13h ;

Mardi de 9h à 13h et de 13h 30 à 16h 30 ;

Mercredi de 9h à 12h ;

Jeudi de 9h à 13h et de 13h30 à 16h15.

Votre référent est M^{me} ACCOURI. Vous pouvez le joindre aux heures d'ouverture au 05 49 50 54 75.

Courriel : info.assocSaintjulien.fede86@admr.org

En dehors des horaires d'ouverture vous pouvez laisser un message sur le répondeur ou sur la boîte e-mail.

Communes d'intervention : Bignoux, Bonnes, Jardres, Lavoux, Liniers, Mignaloux Beauvoir, Pouillé, Savigny l'Evescault, Sèvres Anxaumont, Saint Julien l'Ars et Tercé.

Quelle que soit votre situation, l'association ADMR a une solution à vous proposer :

- Aide aux familles
- Maintien à domicile des personnes âgées
- Garde d'enfants à domicile.
- Ménage & repassage
- Accompagnements et transport

Les Bénévoles pour L'ADMR sur la commune de JARDRES à contacter



Rémy THEVENET

13 Rue de la Tour 86800 JARDRES.
Tél. 05 49 56 69 99 ou 06 12 33 45 75
Courriel : r.mo.thevenet@orange.fr
Etablir le dossier de prise en charge, proposer les services de l'ADMR, assurer un rôle de conseil sur les coûts et les modes d'interventions.



Marie Thérèse DIENNET

2 Rue des Grippes 86800 JARDRES
Tél. 05 49 46 32 98
Réaliser des visites de convivialité au domicile des personnes et familles aidées et assurer un suivi des interventions à domicile.

* Informations complémentaires sur Jardres.fr en rubrique " Vie pratique - infos utiles "

A SAVOIR

50 % des sommes payées par les personnes sont directement déductibles des impôts. Ces prestations peuvent également être financées par l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) dans le cadre d'un « plan d'aide » et par des subventions locales. **Votre association ADMR vous donnera toutes les informations et répondra à vos questions.**

AVIS DE RECHERCHE

Rémy THEVENET qui arrête en juin 2016 sa mission comme bénévole chargé de l'instruction des dossiers et la coordination avec l'association ADMR de Saint-Julien l'Ars recherche une personne (homme ou femme) pour le remplacer. Madame DIENNET continuera les visites et les accompagnements.

Rémy THEVENET se tient à votre disposition pour tous renseignements concernant les diverses tâches à effectuer au sein de l'ADMR. Merci de le contacter au 05 49 56 69 99 ou 06 12 33 45 75 - r.mo.thevenet@orange.fr

► **ÉTAT CIVIL 2015**

Naissances

GEORGES Marc	07/01/2015	8, rue des Grippes « Pressec »
COLIN Lucy	09/01/2015	7, Lotissement de la Chagneraie
AYALA Lisa	23/02/2015	9, Lotissement de la Crue
HECQ Esteban	26/03/2014	17, rue de la Vallée
GILARDEAU Maylis	29/04/2015	4, Lotissement du Bois de la Tour
BONNET Camilia	07/05/2015	6, rue de la Tour
ERE Geoffrey	28/05/2015	6, rue des Maugris
AUVITY Antoine	02/08/2015	11, rue des Maugris
HENNAULT Manon	11/08/2015	14, rue de la Tour
GOUGELIN Elise	10/09/2015	27, rue du Bois Senebaud
ERAUD Annabelle	24/09/2015	14, lotissement de la Chagneraie
BOUÉ Anaé	04/10/2015	9bis, La Chevrie
DOUIAB Layla	06/10/2015	16, Lotissement de la Chagneraie
FAUGEROUX Liyana	15/11/2015	3, Lotissement du Bois de la Tour
GEMMERON Noah	15/11/2015	1, Lotissement de la Crue
MICHAUD Aby	17/12/2015	6, rue de la Vallée

Mariages

Date	Noms & Prénoms
11/04/2015	DE SOUSA Orlando & MARQUIS Emmanuelle
25/04/2015	BOUMAZA Mohamed & EL HADJ SADOON Soumia
13/06/2015	PICARD Jérôme & LEBEAU Sylvie
11/07/2015	RABEAU Olivier & RIVOLET Françoise
15/05/2015	FORGEARD Sylvain & PETREAU Karine
05/09/2015	BEZAGU David & ROQUES Pascal
29/11/2015	CHATILLON Franck & BRIAL Nicole

Décès

ROUGÉ Francis	25/02/2015
ARNOU Auguste	03/07/2015
MILON Marcelle Veuve AUDRU	28/07/2015



COMMUNE DE JARDRES

Populations légales en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2016

Population municipale : 1253 • Population comptée à part : 84

Population totale : 1337

► Retrouvailles, 40, 50, 55 ans après.



Le samedi 26 septembre, ils sont venus des 4 coins de la Vienne et de la France accueillis par leurs camarades jardrais.

Les 38 anciennes et anciens élèves et leurs conjoints se sont donc retrouvés à 10 heures autour du café de bienvenue à la Salle des fêtes « Gonzague de Chalain ».

L'expo avec le pupitre d'écolier des années 60 et l'inoubliable tableau noir où est inscrit à la craie le proverbe « qui cherche un ami sans défaut reste sans ami » affiche des photos de classes où certains se reconnaissent avec tous les commentaires qui vont avec.

Une photo rassemblant les bénévoles qui ont participé aux « 10 heures de Jardres » dans les années 80 a aussi permis de revoir des figures jardraises et de se rappeler aux bons souvenirs de ceux et celles qui ne sont plus là.

Après la séance photos, les invités sont conviés au vin d'honneur offert par la municipalité. Jean Louis Godefroy le coordinateur « Cette journée, c'est votre journée, ce sont vous les principaux acteurs et animateurs. Je vous

adresse un immense MERCI pour votre participation ».

Il a ensuite rendu hommage au travail effectué par toute son équipe qui n'a pas ménagé sa peine pour la réussite de cette journée.

Le Maire Jean-Luc Maerten évoque les vicissitudes de la vie qui font que l'on quitte son pays natal pour diverses raisons professionnelles ou familiales et qu'il est toujours salutaire de retrouver ses racines.

Puis Jean-Marie Vriet : « Vous retrouvez la commune ou vous avez appris à lire, à écrire et à compter. A cette époque Jardres comptait environ 650 habitants et aujourd'hui le double avec pratiquement 1300 habitants ». Le repas servi dans la salle des fêtes s'est prolongé jusqu'au environ de 17 heures pour ensuite faire la visite des réalisations municipales.

La soirée s'est terminée par un repas froid traditionnel Poitevin et enjolivée par les discussions, anecdotes et souvenirs de cette période marquée par l'insouciance de cette ruralité qui disparaît de jour en jour.

► NOUVEAUX COMMERCES

Deux nouveaux commerces à « La Carte »

Moustache – La cave à bières ouvre ses portes à la zone de la Carte avec plus de 200 références de bières, mais aussi des vins et spiritueux, whisky et rhum haut de gamme. En vente aussi le jus de pomme du producteur « la Gargouil » de Charroux.

Au bar, les clients pourront apprécier les Cinq bières à pression. L'établissement est dirigé par Stéphane Guichard et tenu par son équipe Adeline, Alexandre et Marie. **Ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 14h et de 16h30 à 20h30.** Téléphone en instance : voir le site jardres.fr



Ouverture de la Boulangerie Pain et Compagnie à la zone de la Carte (anciennement « La Suite ») qui propose son pain « tradition française », pétri et cuit sur place, mais aussi pâtisserie, viennoiserie, sandwicherie, tarterie et pizzeria.

Dégustation sur place, intérieur et terrasse. Ouvert du lundi au vendredi de 6h30 à 20h et le samedi de 6h30 à 19h. M. Gabriel Debien (en photo) cogérant avec M. Yann ROY. Tél. 05 16 34 59 42.



Les Jardrais ont la parole

N'hésitez pas à vous exprimer : remarques, critiques, suggestions, questions, etc...

Par courrier à la Mairie de Jardres : 3, rue de la mairie - 86800 Jardres ou par courriel : jardres@cg86.fr

DECLIC @ media **INFORMATIQUE**
VENTE - REPARATION - MAINTENANCE
 Consommables Impression
 Réparation et formation à domicile

Intervention à domicile ouvrant droit à réduction d'impôt*

Tel. 05 49 61 34 22
 www.declic-emedias.com

1, quai du Maquis
 (fond point du jet d'eau)
 86300 CHAUVIGNY

JPV
PUB & COM
 Agence de communication
 au service des collectivités

Création & Impression de toutes vos pubs

ADHÉSIFS VÉHICULES - AFFICHES - AUTOCOLLANTS
 BANDEROLLES - CARTES DE VISITE - CHEMISES
 CLÉS USB - DÉPLIANTS - ENVELOPPES - FACTURIERS
 FLYERS - OBJETS PUBLICITAIRES - PANNEAUX
 STYLOS - TEXTILES ...

DEVIS GRATUIT

Tél. 05 49 51 37 79
 pubetcom86@orange.fr
 34, route de Chauvigny - 86800 - St Julien l' Ars

BRICORAMA

Entre nous, une même passion !

JARDRES
 Z.A. La Carte • Tél. : 05 49 47 20 21
 Ouvert du lundi au samedi : 9h/12h15 - 14h/19h

Brico Déco Jardin Bâti

GARAGE DE SÈVRES
 (anciennement Garage Quintard)

DÉPANNAGE

ENTRETIEN
 SERVICE RAPIDE
 DIAGNOSTIQUE ÉLECTRONIQUE
 RÉPARATION TOUTES MARQUES
 VENTE / ACHAT DE VÉHICULES D'OCCASION

AD EXPERT

NOUVEAU SERVICE :
 PRISE EN CHARGE GRATUITE DE VOTRE
 VÉHICULE À VOTRE DOMICILE sur un rayon de 15 Km
 avec véhicule de prêt offert

9 rue Jules Verne - ZA les Cartes
 86800 Sèvres-Anxaumont
 Tél. 05 49 56 73 23 - 06 14 84 30 25
 garagedesevres@gmail.com

NOVA Salle d'exposition 400m²
Ouvrir vos horizons !

- Fenêtres
- Portes
- Volets
- Stores
- Vérandas
- Pergolas
- Portails
- Portes de garage
- Automatismes

ZA du Planty **CHAUVIGNY**
05 49 55 06 80
www.novafermetures.fr

E.Leclerc

JARDRES



Ouvert sans interruption du

Lundi au Jeudi 9h - 19h30

Vendredi 9h - 20h

Samedi 9h - 19h30

**E.Leclerc 
DRIVE**



24/24

**Billetterie
Spectacle**

**espace
culturel**
E.Leclerc 

sport
E.Leclerc 

**C&L
Jeans**



L'Amandina Café

l'auto
E.Leclerc 

La Carte - 86800 - JARDRES
Tél. 05 49 46 38 58